

## PROPOSITIONS D' ACTIONS DANS LA PERSPECTIVE DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024

Master 2 Ingénierie de Projets Touristiques, et Environnement

Auteurs :

Promotion Master 2  
Ingénierie de Projets  
Touristiques, et  
Environnement

# Remerciements

*Nous tenons à remercier toutes les personnes ayant contribué à la réalisation de ce rapport de propositions d'actions dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, sur les communautés d'agglomération de Versailles Grand Parc et Saint-Quentin-en-Yvelines.*

*Nous souhaitons remercier tout d'abord le Conseil Départemental des Yvelines, notamment la QVDD (Qualité de Vie et Développement Durable) pour nous avoir confié et permis de mener à bien ce projet.*

*Nous remercions ensuite le corps enseignants pour ses encouragements au cours de ce rapport, et tout particulièrement Lina De Barbeyrac, Frédéric Leriche ainsi que Mélanie Talneau pour leur soutien et leur aide tout au long de la réalisation de ce projet.*

*Un grand merci enfin à tous les acteurs du territoire d'étude (collectivités, fédérations, associations, citoyens du territoire et de ses alentours...) pour leur intérêt et leur implication lors des différents entretiens menés, nous ayant permis de conclure cette mission.*



Photo prise lors de la restitution du diagnostic territorial au Conseil Départemental des Yvelines, avec la présence de Lina de Barbeyrac.

## Etudiants en Master 2 Ingénierie de Projets Touristiques, et Environnement

Nous sommes issus de différents parcours tels que :

*Tourisme*

*Architecture*

*Sociologie*

*Economie*

*Géographie*

*Humanité Numérique*





**Yvelines**  
Le Département

**Étude :**

- ✓ Propositions d'actions dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024

**Terrains d'étude :**

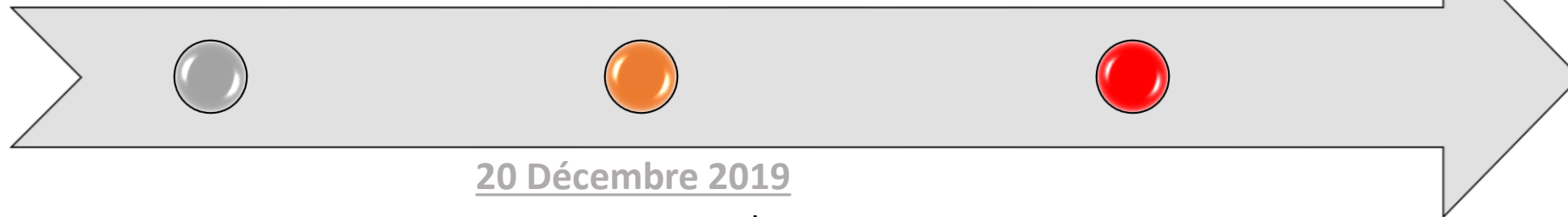
- Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (CASQY)
- Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc (VGP)

24 Septembre 2019

Restitution du  
diagnostic  
flash

27 Mars 2020

Restitution du plan  
d'actions



20 Décembre 2019

Restitution du  
diagnostic

## Rappel des conclusions de la phase de diagnostic (analyse SWOT) :

### FORCES

- Position géographique avantageuse
- Territoire dynamique et attractif
- Innovant (nouvelles technologies)
- Porteur de projets
- Bien desservi
- Espaces verts et protégés (biodiversité)
- Valeurs du sport et handicap pris en compte
- Label « Terre de Jeux »
- Equipements sportifs présents et opérationnels

### FAIBLESSES

- Communications entre les acteurs variables
- Intérêt tardif pour les JOP 2024
- Savoir-faire peu mis en avant
- Concentration des visiteurs sur Versailles et Vélizy-Villacoublay

### OPPORTUNITES

- Héritage durable
- Promotion du territoire, savoir-faire et patrimoine
- Mobiliser tous les acteurs
- Engagement citoyen
- Accélérer des projets en cours ou à venir
- Accueil d'événements internationaux

### MENACES

- Héritage éphémère
- Impacts espaces naturels et habitants
- Pollutions et dégradations
- Possible saturation des moyens de transport

## Rappel des conclusions de la phase de diagnostic (attentes des acteurs) :

### Habitants

- Une meilleure communication entre les acteurs
- Amélioration des réseaux de transports
- Une meilleure intégration et mobilisation dans l'arrivée des JOP 2024
- Des retombées économiques positives
- Une renommée internationale accrue

### Commerçants

- Des retombées économiques positives
- Une augmentation des places de stationnement
- Une renommée internationale accrue

### Associations sportives

- Une augmentation du nombre de licenciés
- Une reconnaissance/mise en avant du sport et de leur association
- Une plus forte médiatisation du handisport

### Communes

- Mettre en avant les PMR et la pratique handisport
- Inciter les habitants à aller voir les épreuves
- Augmentation des partenariats villes-écoles
- Mobiliser des bénévoles venant des associations du territoire
- Amener une dynamique touristique
- Mettre en valeur le territoire et son patrimoine
- Améliorer le réseau de transports

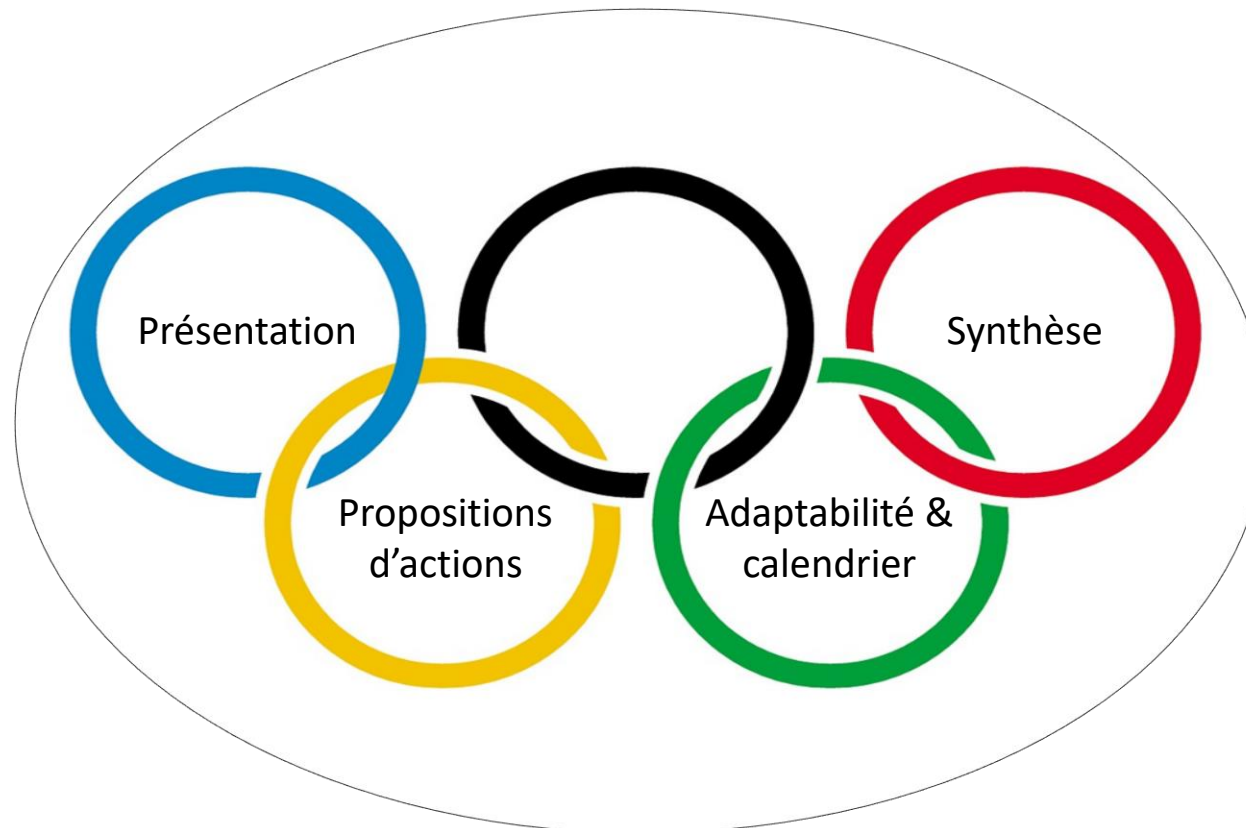
## Plan de la présentation

Cette étude sera composée de 3 parties regroupant différentes propositions d'actions, soit : (1) des propositions d'actions ayant pour objectif de fédérer tous les acteurs du territoire, (2) des propositions visant à sensibiliser les habitants et les touristes, (3) des propositions ayant pour vocation de valoriser et aménager le territoire d'étude.



Nous avons pensé à la création d'une application commune à nos deux territoires d'études. On y retrouvera alors la localisation, la météo, le programme de la communauté d'agglomération, l'offre de transport via l'application VIAGO, un mini jeu éducatif pour sensibiliser à l'environnement, une chasse aux trésors, Sport to Win. Tout cela vous sera détaillé dans les parties suivantes.

Un **héritage durable et non éphémère** est le maître mot des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Par conséquent, pour arriver à ce résultat, la CASQY et VGP doivent **impliquer** l'ensemble de leurs acteurs avant, pendant, et après l'événement. Dans cette première partie, nous avons essayé de trouver des actions (au nombre de 6) qui puissent **fédérer les acteurs afin** de créer un **lien durable entre eux**.





### Attentes et objectifs :

Analyse de la matrice SWOT et des attentes des communes, associations sportives, commerçants et habitants du territoire.



**Objectif** : Fédérer les acteurs de la CASQY et de VGP autour d'actions concrètes dans le but de créer des liens durables entre eux.



Propositions d'actions permettant de fédérer les acteurs du territoire.

- ❖ Analyse du SWOT → communication entre les acteurs des deux communautés d'agglomération était une faiblesse.
- ❖ Analyse des attentes liées aux communes, aux associations sportives, aux commerçants et aux habitants → meilleure communication entre les acteurs du territoire.

**Objectif** : Réaliser des actions qui puissent fédérer ces acteurs afin de créer des liens durables entre eux.

#### ➤ Pourquoi fédérer les acteurs de la CASQY et de VGP ?

- ❖ Acteurs nombreux et dynamiques.
- ❖ Volontés de Paris 2024 → Créer un héritage durable et non éphémère → Il faut donc mobiliser tous les acteurs avant, pendant et après les JOP 2024.
- ❖ Fédérer les acteurs autour d'actions concrètes sur le territoire afin de créer des liens durables entre eux.

Analyse de la matrice SWOT et des attentes des communes, associations sportives, commerçants et habitants du territoire.



**Objectif** : Fédérer les acteurs de la CASQY et de VGP autour d'actions concrètes dans le but de créer des liens durables entre eux.



Propositions d'actions permettant de fédérer les acteurs du territoire.

### Attentes et objectifs :

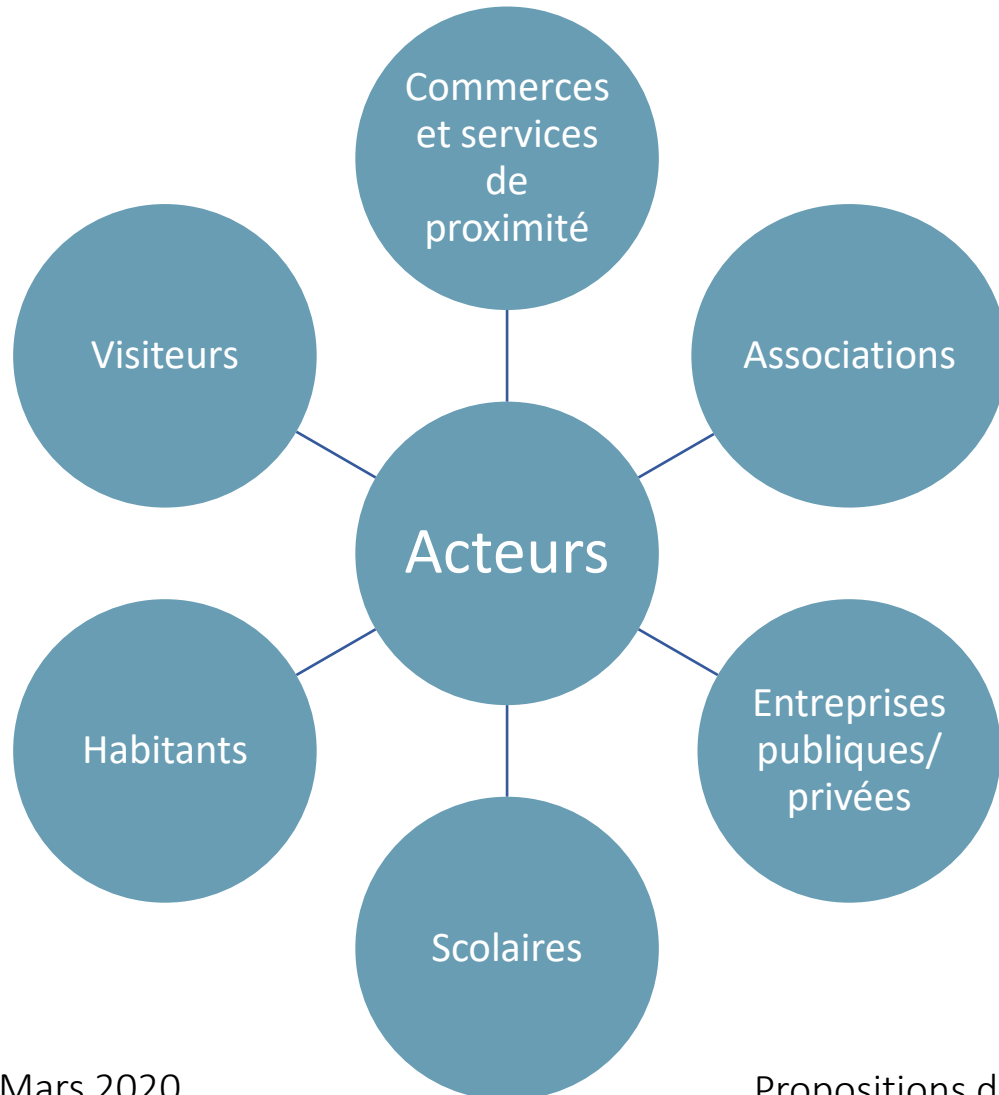
Au cours de notre diagnostic, nous avons constaté (notamment par l'analyse de notre matrice SWOT) que la **communication entre les acteurs des deux communautés d'agglomération était une faiblesse**. De même, lors de l'analyse des attentes liées aux communes, aux associations sportives, aux commerçants et aux habitants, nous nous sommes aperçus que ceux-ci **demandaient une meilleure communication** entre les acteurs du territoire.

C'est pourquoi, nous proposons de **réaliser des actions qui puissent fédérer ces acteurs afin de créer des liens durables entre eux**.

#### ➤ Pourquoi fédérer les acteurs de la CASQY et de VGP ?

Sur le territoire d'étude, les acteurs sont **nombreux et dynamiques**. De plus, l'une des volontés de Paris 2024 est de **créer un héritage durable et non éphémère**. Pour cela, il faut donc **mobiliser tous les acteurs avant, pendant et après les JOP 2024** pour que tout le territoire puisse profiter de cet événement. Pour les mobiliser, il nous **semble bon de les fédérer autour d'actions concrètes sur le territoire** afin de créer des liens durables entre eux.

**Les acteurs à fédérer dans le plan d'action :**



**Les acteurs à fédérer :**

Voici les acteurs que nous souhaitons fédérer au travers de nos actions :

- ❖ Les commerces et services de proximité
- ❖ Les associations
- ❖ Les entreprises publiques et privées
- ❖ Le milieu scolaire (écoles primaires, collèges, lycées)
- ❖ Les habitants
- ❖ Les visiteurs

➤ **Pourquoi ce choix d'acteurs ?**

Nous les avons choisi car ce sont les **acteurs principaux** des deux communautés d'agglomération et ceux qui nous semblent être les **plus pertinents à fédérer** dans l'optique de l'arrivée des JOP 2024.

**Les trois volets et leurs actions :**

➤ **Pourquoi le choix de ces 3 volets ?**

**Volet Acteurs :**

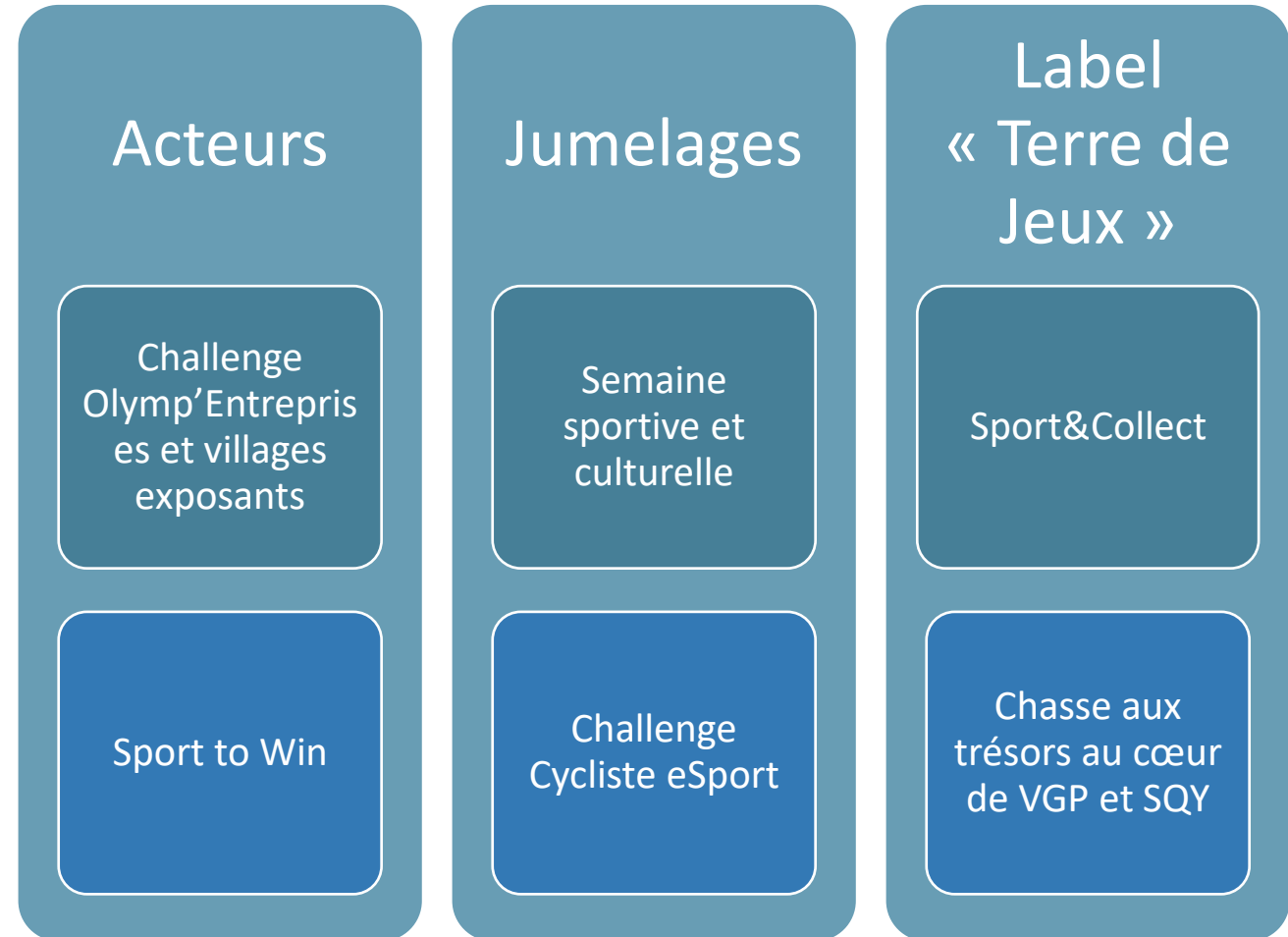
- Dissociation des acteurs complexe → Le but est de les fédérer.

**Volet Jumelage :**

- Lier le territoire d'étude à l'international grâce aux jumelages.

**Volet Label « Terre de Jeux » (TDJ) :**

- Un nombre important de communes labellisées TDJ, ou souhaitant l'acquérir.
- Montrer aux communes comment utiliser le label et donner envie aux autres communes de l'acquérir à travers l'exposition de nos actions.



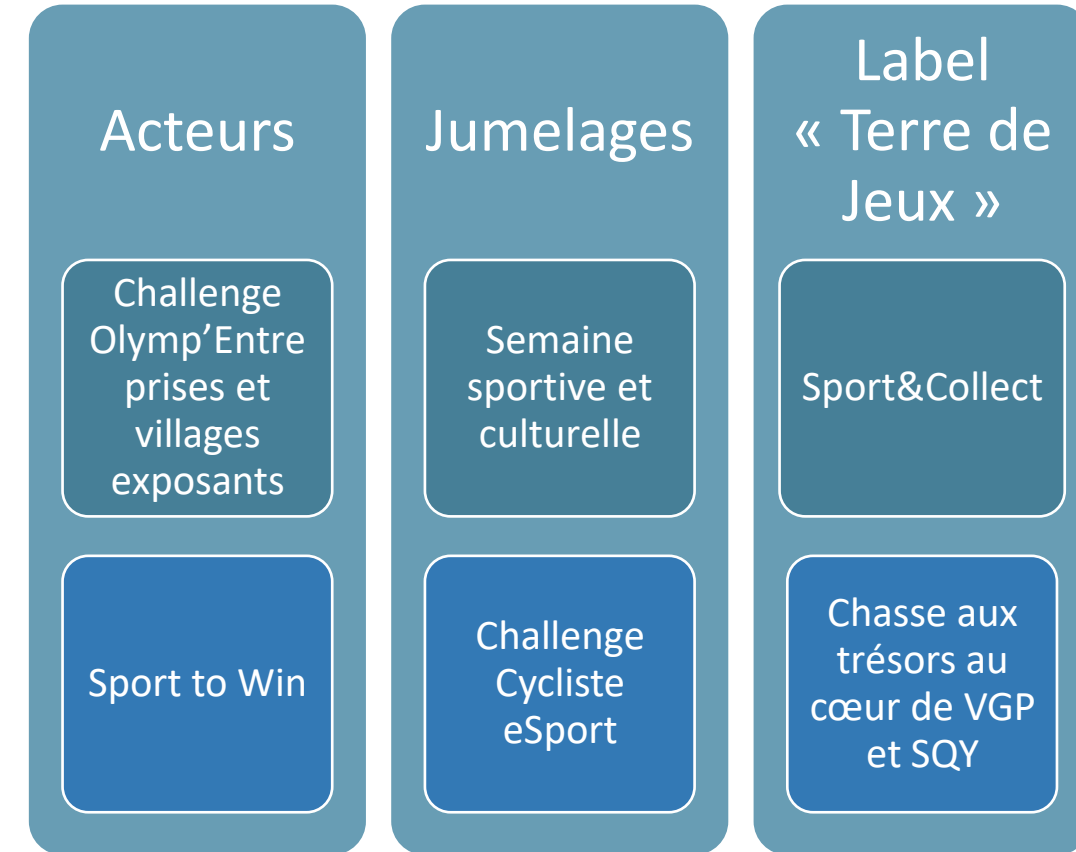
Pour établir nos actions et fédérer un maximum d'acteurs, nous proposons de **créer trois volets de la manière la plus pertinente possible**. Ces trois volets sont :

- ❖ Le volet Acteurs
- ❖ Le volet Jumelages
- ❖ Le volet Label « Terre de Jeux »

### ➤ Pourquoi le choix de ces 3 volets ?

- **Volet Acteurs** : Nous ne pouvons pas dissocier les acteurs sachant que le but est de les fédérer. Nous avons donc décidé de faire un volet avec des actions qui regroupent tous les acteurs en même temps.
- **Volet Jumelages** : Dans le cadre des JOP et des politiques de Paris 2024, le jumelage est un aspect important. Cette approche nous permet de lier le territoire d'étude à l'international grâce aux jumelages.
- **Volet Label « Terre de Jeux » (TDJ)** : Un nombre important de communes de notre territoire d'étude ont le label TDJ, ou souhaitent l'acquérir. Donc le but est de montrer à ces communes comment l'utiliser de manière optimale. Pour celles qui ne l'ont pas, l'objectif sera de leur donner envie d'acquérir le label à travers l'exposition de nos actions.

### Les trois volets et leurs actions :





## 1. Challenge Olymp'entreprise & village exposants : descriptif & objectifs

### Un challenge inter-entreprises avec du sens

- Associer les entreprises et les associations
- Apporter la dimension bénévolat
- Promotion des bienfaits du sport
- Création d'une cohésion de groupe
- Favoriser les échanges autour des valeurs du sport

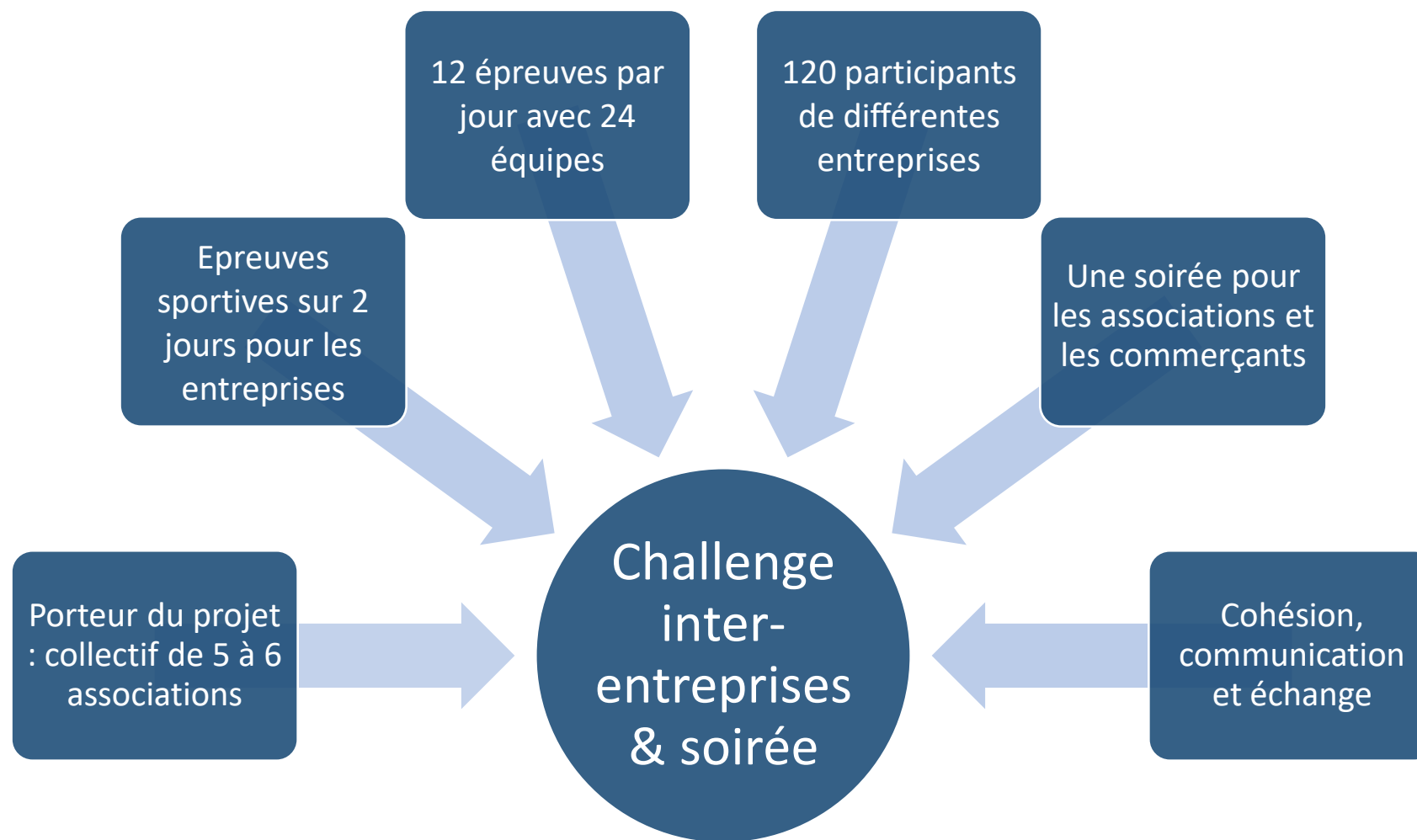
### Une soirée « village exposants » autour du partage

- Intégration des associations culturelles
- Faire participer les habitants
- Promouvoir les savoir-faire locaux
- Créer du lien pendant le challenge
- Favoriser l'échange entre les différents acteurs du territoire

### Un objectif commun : fédérer les acteurs du territoire pour l'arrivée des JOP 2024

- Créer un événement portant les JOP 2024
- Intégrer un grand nombre d'acteurs
- Fédérer autour d'un gros événement
- Valorisation et promotion du territoire
- Construire un engouement collectif pour l'arrivée des JOP sur le territoire

## Challenge Olymp'entreprise & village exposants : descriptif & objectifs



## ***Challenge Olymp'entreprise & village exposants***

### ❖ Acteurs concernés et leurs rôles :

Les acteurs concernés par ce projet sont les **entreprises**, les **commerces**, les **associations** et les **habitants** des deux communautés d'agglomération, Versailles Grand Parc et Saint-Quentin-en-Yvelines. L'objectif est de créer une réelle **cohésion entre tous ces acteurs** sur toute la durée du challenge. Ces acteurs auront l'occasion de faire découvrir leurs savoir-faire et leurs valeurs aux travers d'épreuves sportives ou lors de la soirée « village exposants ».

Pour animer ce challenge, un **collectif de 5 à 6 associations** sera mis en place (sous forme de volontariat). Ces porteurs de projet auront en contrepartie les bénéfices de la vente des billets, ainsi qu'une entrée gratuite à la soirée et une visibilité sur toute la durée du challenge.

### ❖ Déroulé du challenge :

Le challenge inter-entreprises se déroule sur **deux jours** (un week-end) avec une alternance entre des équipes sur ces journées (selon le nombre de participants). Le **nombre d'équipe est limité à 4 par entreprise**, pour **chaque équipe on compte 5 participants**, avec une **durée d'épreuve de 20 minutes**. Les épreuves se dérouleront de 10h à 12h et de 14h à 16h. Au total, ce challenge regroupera 12 équipes de 60 participants par jour soit **24 équipes et 120 participants** sur les deux jours de compétition.

Les **associations** auront un rôle à jouer lors de ces deux jours de compétition puisqu'elles aideront à mettre en place l'événement et participeront à son bon déroulement. Elles pourront également animer les différentes épreuves qui seront au nombre de 12 par jour (celles-ci restent à définir selon le lieu du challenge mais devront être des épreuves présentes lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024).

Le **lieu de ce challenge** reste à définir mais il pourrait se dérouler sur l'île de Loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines.

## ***Challenge Olymp'entreprise & village exposants***

### ❖ Déroulé de la soirée « village exposants » :

La soirée « village exposants » se tiendra **entre les deux jours de compétition du challenge** inter-entreprises. Celle-ci a pour objectif de **regrouper toutes les associations** (sportives mais aussi culturelles) ainsi que les **commerçants** du territoire. Les associations et commerçants pourront faire **découvrir aux habitants leurs savoir-faire autour d'activités** sportives, culturelles, mais aussi autour de repas et dégustations.

Un **nombre de place sera attribué pour les associations et les commerçants** afin de respecter une certaine **équité**. Ce nombre de place sera à évaluer en fonction du lieu de la soirée. Ces places seront **payantes** (sauf pour le collectif associatif porteur du projet) ainsi que l'entrée aux visiteurs. Ces tarifs resteront faibles afin qu'un grand nombre de personnes puisse participer.

### ❖ Annexes à prévoir & coûts :

Le challenge inter-entreprises ainsi que le village exposants auront un **coût variable** en fonction de l'ampleur de l'événement. Néanmoins, faire appel à une **entreprise d'événementiel** pour superviser le projet aurait un coût estimé entre **10 000 et 25 000€** (selon devis). La **sécurité sera assurée par des bénévoles** (école de police et infirmier, policier et pompier volontaire) ainsi qu'une **entreprise privée** (pour 10 agents compter 9 600€ sur les deux journées). Au niveau des **revenus de l'événement**, le **prix des places des équipes** sera de 50€/équipe (total de 1 200€ pour les deux jours de compétition), les **stands** seront payants au prix de 10€/m<sup>2</sup> soit 100€ pour 10m<sup>2</sup>. Le **prix d'entrée du village exposants** sera de 5€ pour les adultes, et 2€ pour les enfants de plus de 12 ans. De plus, nous espérons un **financement à hauteur de 50 000€** grâce à un partenariat avec les entreprises du territoire.

### ❖ Partie communication et promotion de l'événement :

Concernant la partie promotion et communication du challenge inter-entreprises et de la soirée « village exposants », les **journaux locaux** ainsi que les **radios locales** sont à plébisciter. De plus, les **sites internet** des deux communautés d'agglomération sont à exploiter. Des **campagnes d'affichages** (papier et virtuel) pourront également être mises en place sur tout le territoire.

**Fiche action** : Challenge Olymp'entreprise & village exposants**Lieu** : VGP ou SQY / exemple type : base de Loisirs de St Quentin**But** : Fédérer les acteurs du territoire à travers un événement**Porteur de projet** :

- Collectif associatif basé sur du volontariat
- ↳ Groupe de 5/6 associations des deux communautés d'agglomération

**Cibles** :

- Milieu associatif
- Habitants du territoire
- Entreprises du territoire
- Commerces de proximité

**Partenaires** :

- Entreprises du territoire
- Commerçants du territoire
- Associations locales
- Communes

**Coûts / Subventions** :

- Challenge + village : 10 000 à 25 000€
- Dons : 50 000€
- Communication : 2 000€
- Sécurité : 9 600€
- **Total** : entre 21 600 et 36 600€
- Stand : 10€/m<sup>2</sup>

**Tâches à réaliser** :

- Trouver les associations qui porteront le projet
- Trouver le site d'accueil de l'événement
- Mobiliser les entreprises du territoire
- Organiser les épreuves avec les associations / bénévoles
- Organiser le village exposants des commerçants et associations
- Prendre en compte la logistique du challenge et de la soirée
- Prendre en compte la sécurité tout au long du challenge
- Répartir les coûts et subventions
- Communiquer et promouvoir l'événement

**Le +** :

Rassembler un grand nombre d'acteurs des deux communautés d'agglomération autour d'un événement sportif porté sur les JOP 2024.

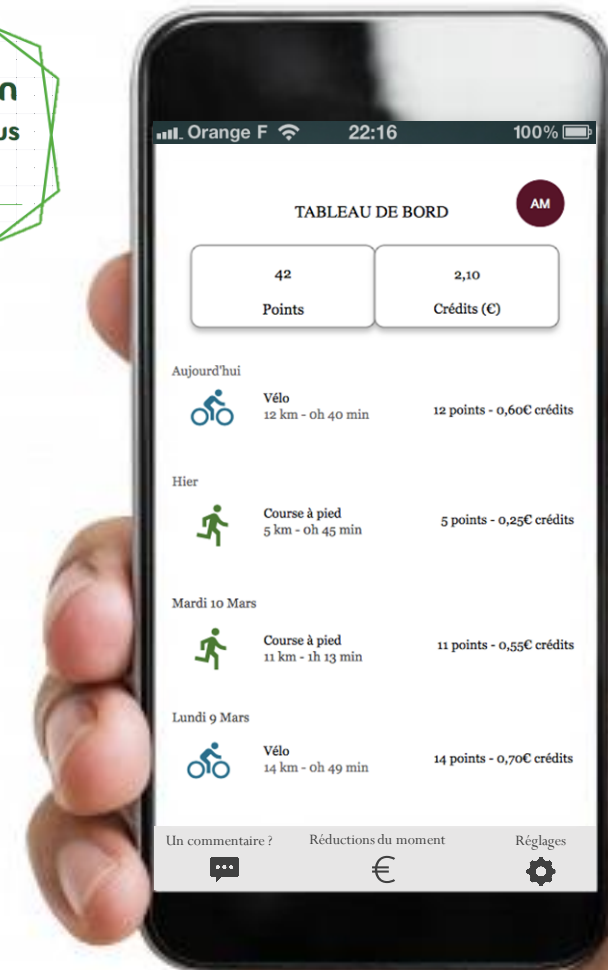
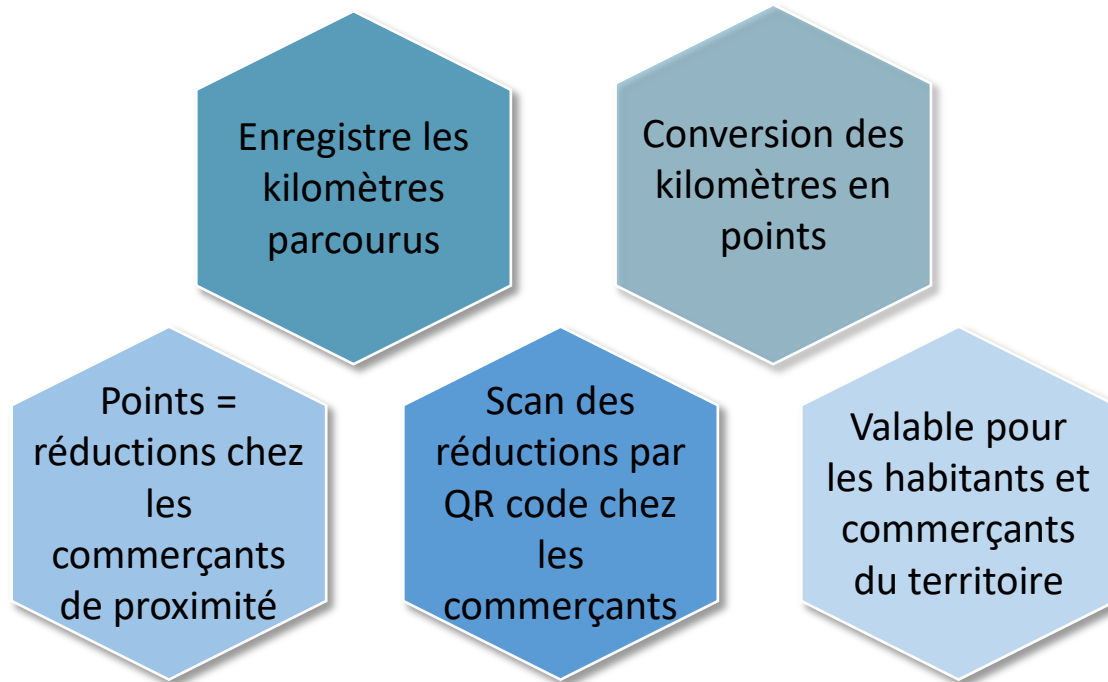
**Calendrier** :

Année 2020 : réflexion du projet  
Année 2021 : réalisation du challenge  
Années 2022-2023-2024 : possibilité de renouveler



## 2. L'application « Sport to Win »

Comment marche cette application ?



Sources : <https://app.moqups.com> / auteurs

Pourquoi cette action ?

- Promouvoir et ancrer le **sport santé au sein de la population** française.
- **Récompenser** les personnes pratiquant un sport.
- **Inciter** à pratiquer le sport à travers une possible récompense.

## L'application « Sport to Win »

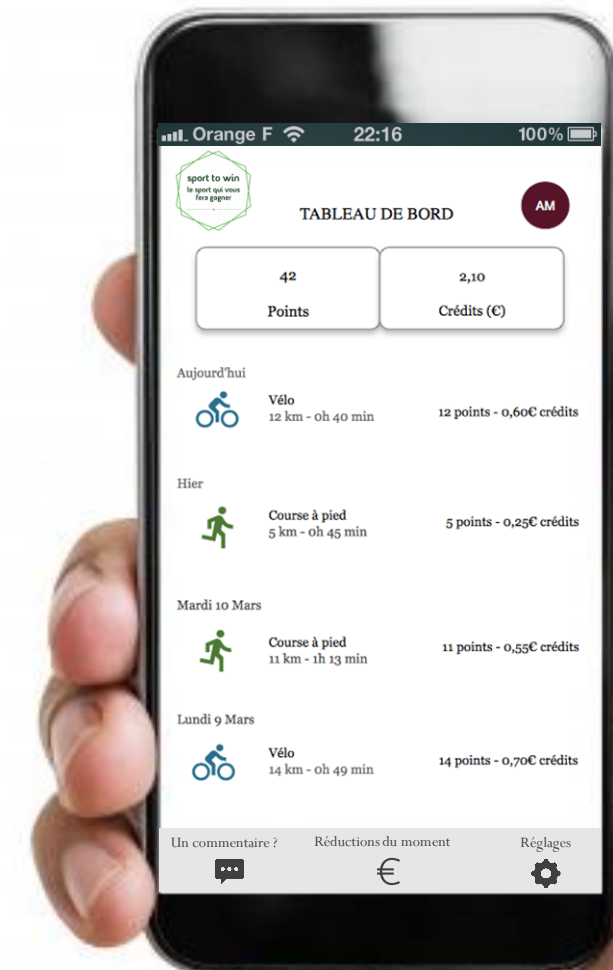
Nous avons choisi de proposer une **action numérique** car ce dernier occupe, aujourd'hui, une place importante dans la vie quotidienne de la population. C'est une application qui a pour but d'enregistrer les kilomètres parcourus lors d'une activité sportive (que ce soit du cyclisme, de la course à pied, de la natation, de l'équitation et bien d'autres).

Les kilomètres parcourus seront, par la suite, convertis en points qui permettront aux utilisateurs de bénéficier de **bons de réductions** chez leurs commerces de proximité, sur le territoire de Versailles Grand Parc et Saint-Quentin-en-Yvelines.

**Comment ça marche ?** → Les kilomètres sont convertis en points, c'est-à-dire que 1km = 1 point et 1 point = 5 centimes d'euros. Nous avons choisi d'attribuer la même somme quel que ce soit le sport pratiqué. L'activité sportive est enregistrée grâce à la **géolocalisation** présente sur tous les smartphones.

**Comment profiter des réductions ?** → Le système de réduction dans les différents commerces de proximité se feront par un scan de **QR code** que les utilisateurs auront sur l'application. A savoir que les promotions seront choisies par les commerçants eux-mêmes et qu'elles seront susceptibles de changer au fil du temps.

**Concrètement**, l'utilisateur a couru 15 km, la distance est donc convertie en points, ce qu'il lui donne 15 points. Il bénéficie, alors, de 0,75 centimes d'euros qu'il peut dépenser, s'il le souhaite, sur l'offre d'un boulanger, sur sa baguette (par exemple).



Sources : <https://app.moqups.com/> auteurs

## ***L'application « Sport to Win »***

***Quelles sont les limites géographiques ?*** → L'utilisateur de « Sport to Win » peut pratiquer son sport sur **tout le territoire français**, les points seront **convertis** automatiquement. Mais les offres de réductions concernent uniquement les **commerces des deux communautés d'agglomération** de Versailles Grand Parc et Saint-Quentin-en-Yvelines. Pour pouvoir utiliser ces points réductions, le sportif doit **obligatoirement** posséder une **résidence principale** sur le territoire.

***Pourquoi avoir choisi cette action ?*** → Paris 2024 souhaite promouvoir et ancrer le **sport santé au sein de la population** française. L'objectif de cette fonction d'application est de **récompenser** les personnes pratiquant un sport, mais aussi de les **inciter** à pratiquer le sport à travers une possible récompense dans leur vie quotidienne. Par conséquent, les récompenses proposées auront pour but de faire venir plus de clients, ou de nouveaux clients dans les commerces de proximité.



**Fiche action** : Application « Sport to Win »**Lieu** (pour pouvoir bénéficier de l'application) :

- Lieu de résidence (habitants) et commerces sur VGP & CASQY

**Porteur de projet** :

- Collectivités
- Département des Yvelines

**Cibles** :

- Habitants du territoire
- Commerces de proximité

**Partenaires** :

- Commerçants
- Entreprises du numérique

**Coûts** :

- Création d'une application mobile simple : 10 000 à 15 000 €
- Compter 15 000 euros pour y intégrer des fonctionnalités supplémentaires

**But** :

- Pour les habitants : être récompensé pour des efforts sportifs, bénéficier de réductions
- Pour les commerçants : se faire connaître et nouveaux clients

**Tâches à réaliser** :

- Identifier les besoins, réaliser un sondage avec les commerçants
- Définir le cahier des charges (contenu fonctionnel, design)
- Emettre des hypothèses d'utilisation et réaliser des tests avec un échantillon d'utilisateurs
- Certifier l'application par les plateformes de téléchargement
- Réaliser une campagne de marketing et de communication
- Réaliser des partenariats avec les commerces de proximité
- Intégrer cette application à l'application commune du territoire

**Le +** :

- Pouvoir profiter des offres des commerces locaux du territoire
- Obtenir une récompense après une activité physique

**Calendrier** :

- Année 2020 : création de l'application et réalisation de tests
- Années 2021-2022-2023-2024 et + : mise en application

## L'application « Sport to Win »

**Combien coûte cette application ?** → nous proposons de simuler les coûts nécessaires pour créer la base de notre application grâce à un simulateur de coûts. Pour cette application, nous avons retenu les critères suivants :

- Bon rapport qualité / prix
  - Téléchargeable sur iPhone et Android : **Entre 5000 et 5700€**
  - Interface simple : **Entre 2000 et 2300 €**
  - Application gratuite avec publicité : **Entre 200 et 300 €**
  - Système d'identification par e-mail : **Entre 1400 et 1500**
  - Non intégré à un site web : **0 €**
  - Profil pour chaque utilisateur : **Entre 400 et 500 €**
  - Langue française : **0 €**
- Total : Entre 9000 € et 10300 €**

Il ne faut pas oublier que certaines fonctionnalités doivent encore être prises en charge tel que la géolocalisation, la fonction de QR code, le système de réduction, l'interface de gestion etc. Pour cela, il faudrait compter un coût supplémentaire.

Quel marketing pour cette action ?

Privilégier les avis clients : permet un bon positionnement sur les plateformes de téléchargements.

Varié l'offre : privilégier le renouvellement de nouvelles offres.  
→ Clients apprécient les applications qui évoluent.

Prouver que les monteurs du projet sont à l'écoute des utilisateurs notamment à travers les commentaires : bonne communication.

Création de supports de communication comme des brochures, flyers ... notamment dans les commerces de proximité partenaires.



### 3. Séjours sportifs et culturels

→ Comment tirer profit des jumelages entre la France et l'étranger ?

*Quel est le déroulé du séjour ?*



*Pourquoi cette action ?*



→ Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, ce challenge entre villes jumelées pourraient permettre de sensibiliser les participants (associatifs ou scolaires) aux sports et à ses valeurs qui est un enjeu primordial de Paris 2024.

## Séjours sportifs et culturels

Comme nous le savons, un bon nombre de nos villes sont jumelées avec d'autres villes, notamment européennes. nous proposons de tirer profit de cette avantage pour permettre de créer des liens au-delà des frontières à travers la pratique sportive et culturelle.

**Quelle est cette action ?** → Nous avons choisi de créer des séjours sportifs et culturels, une **semaine de rencontres** entres des **associations** de deux villes jumelées qui rassemblerait une ville française (du territoire d'étude) et une ville étrangère. Mais cette semaine comprend également les **scolaires**, toujours dans une logique de rassembler deux villes jumelées. Cette rencontre serait caractérisée par un **challenge sportif** entre les deux nationalités présentes ainsi qu'une **découverte du territoire d'accueil** (les communautés d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et Versailles Grand Parc) avec des excursions au cœur de son patrimoine naturel, culturel et historique (cf circuits p.28/29).

Dans la **perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques**, ce challenge entre villes jumelées pourrait permettre de **sensibiliser** les participants (associatifs ou scolaires) aux sports et à ses **valeurs** qui est un **enjeu primordial** de Paris 2024.

Proportion des villes internationales jumelées avec les villes du territoire de VGP et SQY



## ***Séjours sportifs et culturels***

***A qui s'adresse cette action ?*** → Elle s'adresse à des associations ou/et des groupes scolaires dont la ville est jumelée avec une ville étrangère. En ce qui concerne la capacité d'accueil, les groupes scolaires seraient composés d'une classe de 25 enfants en moyenne tandis que les groupes « hors scolaire » (via les associations) seraient composés de 10 à 15 personnes.

***Comment le séjour est-il organisé ?*** → En ce qui concerne l'organisation de la **rencontre sportive**, nous voudrions collaborer avec des associations sportives pour le prêt d'équipements, et créer des partenariats.

Les épreuves seraient organisées sur 2 jours et seraient divisées en plusieurs petites épreuves où les groupes s'affronteraient.

Les associations qui auront décidé de se porter volontaires pour le prêt d'équipements notamment, se verront offrir une mise en avant et une promotion de leur structure (meilleure visibilité).

Les trois jours restant, seraient consacrés à la visite et **découverte du patrimoine** naturel, culturel et historique des deux communautés d'agglomération de Versailles Grand Parc et Saint-Quentin-en-Yvelines.

***Pourquoi avoir choisi cette action ?*** → Lors de notre diagnostic, les habitants nous ont fait part de leurs attentes, dont celle de **faire connaître les deux communautés d'agglomération** à l'étranger. Ainsi, toutes les villes de Versailles Grand Parc et de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines sont jumelées à des villes étrangères. Par conséquent, le jumelage est une solution pour faire **rayonner son territoire à l'étranger**, mais aussi de **partager** la culture et les traditions des villes jumelées.

**Fiche action** : Séjour sportif et culturel

**Lieu** : En France sur les territoires des communautés d'agglomération de Versailles Grand Parc et Saint-Quentin-en-Yvelines

**Porteurs de projet** :

- Associations de jumelages
- Ecoles

**Cibles** :

- Milieu Scolaire (primaire au lycée)
- Habitants
- Associations

**Partenaires** :

- Associations sportives et culturelles des communes
- Ecoles

**Coûts** :

- Varie selon le type de séjour (écoles ou associatif)
- Financement de l'événement par des associations sportives, entreprises, communes
- Circuit « type » disponible sur les deux diapositives suivantes

**But** :

- Faire connaître et rayonner sa commune à l'étranger
- Découvrir de nouvelles cultures et de nouvelles langues
- Partager des valeurs du sport à travers un challenge sportif

**Tâches à réaliser** :

Pour le **séjour scolaire** : composer le groupe d'élèves, établir la durée du séjour, le nombre d'accompagnateurs ainsi que les modes de déplacements et de nuitées.

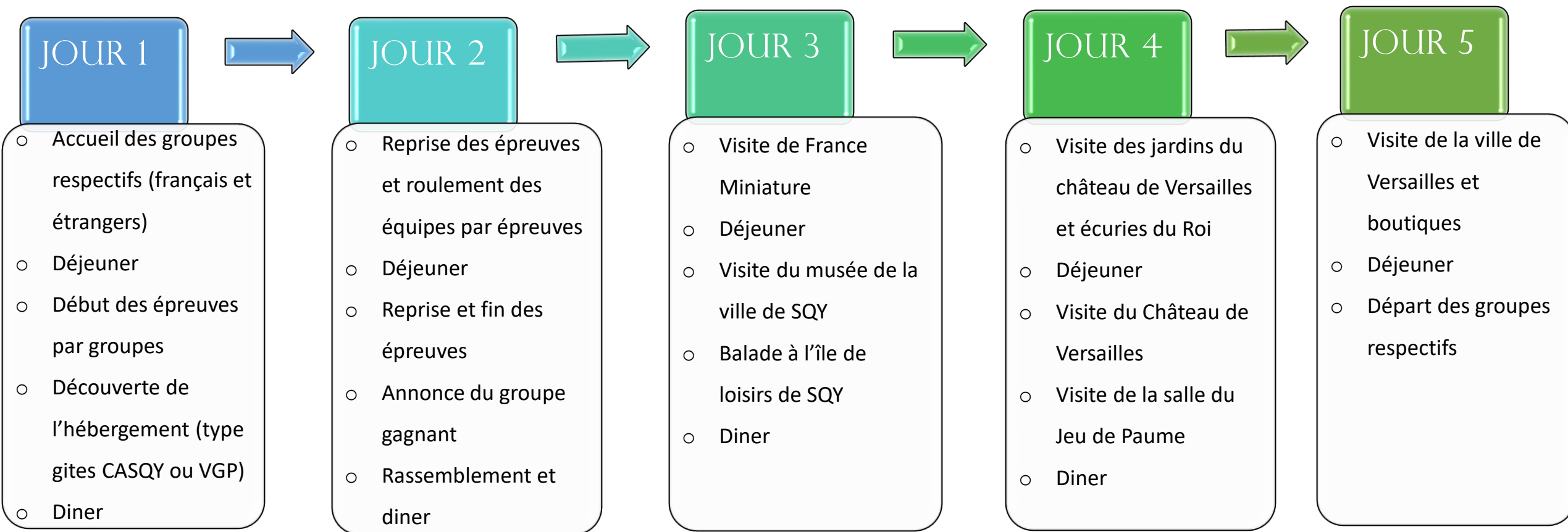
Pour le **séjour association** : composer le groupe de participants, établir la durée du séjour, le nombre de bénévoles accompagnateurs, mettre au point les modes de transports et de nuitées.

**Le +** :

Permettre d'associer le sport, la culture et le patrimoine. Favoriser l'échange à travers un événement

**Calendrier** :

Mise en place : 2020-2021  
Peut se réaliser à différentes périodes de l'année avant, pendant et après les Jeux Olympiques et Paralympiques

**Séjours sportifs et culturels****Type de séjour scolaire**

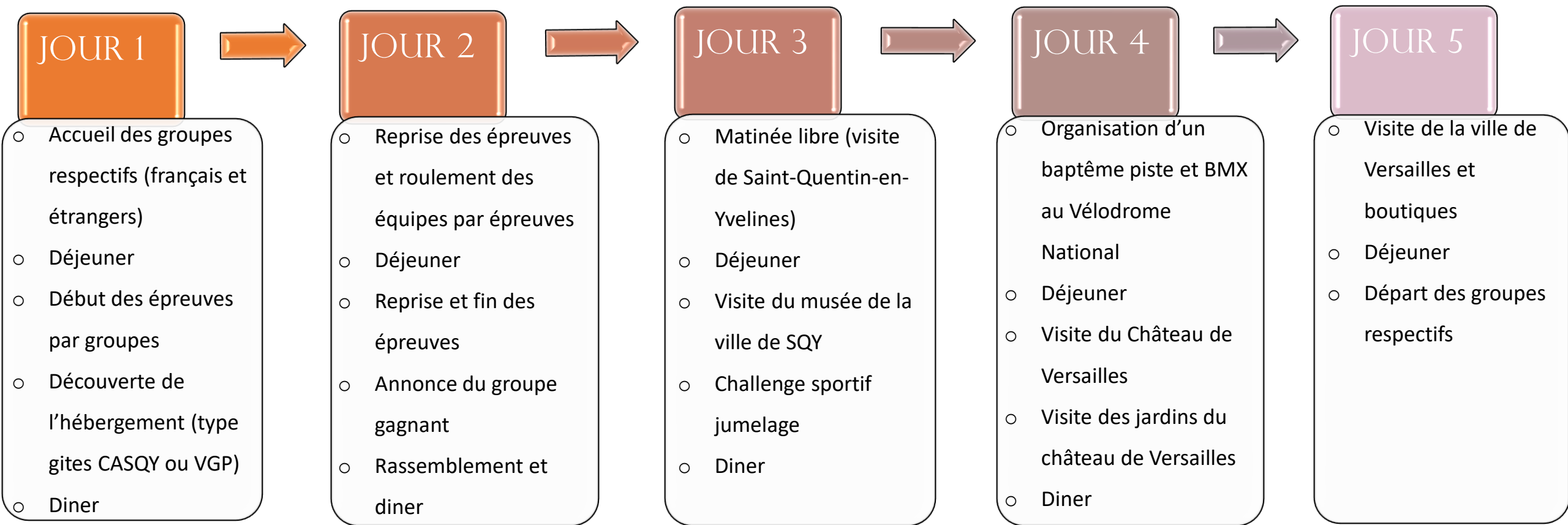
Source : auteur





## Séjours sportifs et culturels

### Type de séjour association



Source : auteur

## 4. Challenge Cycliste eSport

### Lors du séjour sportif et culturel :

- Deux équipes de 10 personnes s'affronteront.
- Epreuve sportive cycliste eSport.
- L'équipe qui réalise le plus de kilomètres, pendant 30 minutes, gagne l'épreuve.
- Repas convivial sur le thème du pays jumelé.

### Pourquoi développer cette activité ?

- Tisser des liens avec les pays jumelés.
- Partager un moment convivial autour du sport.
- Adaptation possible.

### Interface déjà existante à modifier



**Source:** MCF Lille, événement [dernière consultation le 18/03/2020], 2020, disponible sur [ecolemcfille.com](http://ecolemcfille.com)

### Comment développer l'interface vidéo et la connexion entre les vélos ?

- Aujourd'hui → 4 vélos peuvent se connecter ensemble.
- Créer un partenariat avec une écoles, ou une université du territoire.
- Aggrandir la connexion du nombre de vélos en simultanément (20 maximum) + développer une interface vidéo.

## Challenge Cycliste eSport

Lors du séjour sportif et culturel, organisé par les associations de jumelage des communes, une activité particulière aura lieu le soir dans la semaine. **Deux équipes de 10 personnes (une française et une étrangère)** s'affronteront autour d'une **épreuve sportives cyclistes sur des vélos types « Watts Bike »** (vélos d'intérieur connectés entre eux). Grâce à un logiciel, les deux équipes pourront voir leurs progressions sur un écran pendant leurs efforts. L'équipe qui **réalise le plus de kilomètres, pendant 30 minutes, gagne l'épreuve.**

A la suite de cet événement sportif, habitants et visiteurs partageront un **repas convivial** sur le thème du pays jumelé.

**Pourquoi développer cette activité ?** Dans le cadre des JOP 2024, l'héritage doit être durable et non éphémère. Il donc important de **tisser des liens avec les pays jumelés** au sein des deux communautés d'agglomération. De plus, un **moment convivial** autour du sport permettra, aux habitants et aux visiteurs, **d'échanger sur leurs cultures et leurs traditions.**

Ainsi, nous vous proposons cette activité dans le cadre d'un séjour autour du jumelage. Cependant, une fois développée, **cette activité pourra être utilisée sur tout le territoire et déclinée sous d'autres challenges** (avec possibilité de faire payer l'inscription). Vous pourrez réaliser des événements autour d'un **challenge entre communes, mais aussi un challenge entre entreprises, ou encore un challenge entre écoles.**

**Comment développer l'interface vidéo et la connexion entre les vélos ?** Aujourd'hui, les vélos Watts Bikes peuvent se connecter entre eux. Toutefois, seulement 4 vélos peuvent être connectés en simultané. L'objectif sera de **créer un partenariat avec une école, ou une université du territoire** pour agrandir la connexion du nombre de vélos en simultané (20 maximum). De plus, les élèves, ou étudiants, devront **développer une interface vidéo** afin de visualiser la progression en temps réel lors de l'épreuve. Une interface vidéo est déjà fournie par le fournisseur mais il faut l'adapter au nombre de vélo connecté (20 pour notre challenge).

### Interface déjà existante à modifier



**Source:** MCF Lille, événement [dernière consultation le 18/03/2020], 2020, disponible sur [ecolemcfille.com](http://ecolemcfille.com)

**Fiche action** : Challenge Cycliste eSport**Lieu** : Salle, ou espace extérieur, avec un accès internet**Porteur de projet** :

- CASQY et VGP

**Cibles** :

- Habitants et visiteurs

**Partenaires** :

- Communes et associations de jumelage
- Ecoles et universités
- Entreprises événementielles (en cas de besoin)
- Commerces de proximité (Traiteur pour la restauration)

**Coûts** :

- Vélos biking → entre 500€ et 1000€/vélo → Entre 10 000€ et 20 000€
  - Entreprise événementiel → 800€-2500€ (en cas de besoin)
  - Traiteur → sur devis
  - Matériel lié au projet scolaire → 3000€
- Total (hors traiteur) :**  
Entre 13 800€ - 25 500€

**But** : Créer un événement valorisant le sport et qui rassemble les visiteurs et les habitants autour d'un moment convivial et sportif.**Tâches à réaliser** :

- Trouver les financements nécessaires (subvention de l'Etat, entreprises partenaires...).
- Trouver les écoles souhaitant développer l'interface vidéo et la connexion entre les vélos.
- Trouver les partenaires (association de jumelage, événementiel, logistique, restauration ...) pour l'organisation.
- Communiquer et informer l'événement aux habitants de la commune.

**Le +** :

Développer un événement eSport qui lie exercice physique et convivialité sur le territoire.  
Découvrir une autre culture à travers un événement sportif et convivial.

**Calendrier** :

- Année scolaire 2020/2021 = développement informatique
- Eté 2021 = introduction du challenge dans le séjour sportif et culturel

## 5. Association Sport&Collect



**Objectif** : lutter contre les rejets des déchets liés aux équipements sportifs.

### **Sport&Collect :**

- Une association à but non lucratif.
- Récolter les équipements sportifs jetés par les associations du territoire.
- Création d'un label Sport&Collect → Décerné aux associations partenaires.

### **Quel est le fonctionnement de Sport&Collect ?**

- Les associations devront payer une adhésion à l'année (20€/an).
- Les associations déposent directement leurs déchets (équipements sportifs) au sein du hangar de Sport&Collect.
- Pour les équipements encombrant → prise de rendez-vous avec l'association.



## ***Association Sport&Collect***

Les associations du territoire, notamment sportives, doivent renouveler leurs équipements, ce qui engendre un **nombre conséquent de déchets sportifs**. Afin de **lutter contre les rejets des déchets liés aux équipements sportifs**, nous proposons de vous proposer une alternative afin de réduire ceux-ci.

**Sport&Collect** sera une association à but non lucratif dont la mission est de **récolter les équipements sportifs jetés par les associations du territoire**. De plus, **un label sera créé par Sport&Collect et décerné aux associations partenaires**. Avec l'obtention de ce label, les associations pourront **bénéficier d'une réduction dans les enseignes partenaires** de l'association.

**Quelles solutions une fois les déchets récoltés ?** Sport&Collect aura 3 possibilités de recyclage :

- **Si les équipements sont encore utilisables**, elle les enverra vers des associations qui en auront besoin, en France ou à l'étranger.
- Un **partenariat** avec la **recyclerie sportive de Massy**. Cette recyclerie pourra les revaloriser en œuvre d'art, les revendre, ou les envoyer vers des usines de recyclage.
- **Si les équipements ne sont plus utilisables**, elle pourra entretenir des partenariats avec des entreprises du territoire pour recycler les déchets (exemple: usine de métaux, plastique ...).

**Quel est son fonctionnement ?** Pour qu'une association puisse déposer ses équipements sportifs, elle devra **payer une adhésion à l'année (20€/an)**.

Les associations **déposent** directement leurs déchets (équipements sportifs) **au sein du hangar de Sport&Collect**. Pour les équipements encombrants, une prise de rendez-vous avec l'association pourra être effectuée afin de trouver une solution pour la récolte de ces équipements.





## Zoom sur le label **Sport&Collect**

### Comment obtenir le label ?

- Répondre à la charte du label.
- Renouvelé à chaque nouvelle adhésion.

### Quels sont les avantages ?

- Réduction lors de leurs commandes chez les enseignes partenaires → minimum de 10% sur chaque commande.
- Bénéficier d'une visibilité unique en adhérent à un label innovant.



Exemple de charte possible pour le Label



### Label Sport&Connect

### Charte du Label



### Conditions à respecter pour détenir le Label Sport&Connect :

- 1- La commune du siège social de l'association est labellisée Terre de Jeux.
- 2- Je m'engage à transmettre tous mes déchets d'équipement sportif à l'association Sport&Connect.
- 3- Je m'engage à entreprendre des actions visant la réduction des déchets lors de mes organisations.
- 4- Je m'engage à commander au maximum des nouveaux équipements sportifs responsables.
- 5- J'essaie d'acheter le plus d'équipement sportif possible au sein des partenaires de l'association Sport&Collect

En adhérant au Label Sport&Collect, l'association ..... s'engage à respecter les conditions ci-dessus.

Fait à .....

Le .....

Président de l'association

Président de Sport&Collect

## Zoom sur le label Sport&Collect

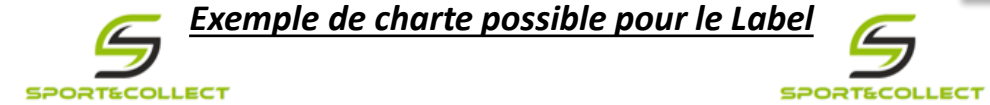
**Comment obtenir le label ?** Les associations devront **répondre à une charte** qui sera mise en place lors de la création du label.

Une fois le label obtenu, il est **renouvelé à chaque nouvelle adhésion**.

**Quels sont les avantages ?** Grâce à un **partenariat avec les grandes enseignes sportives du territoire**, mais aussi d'autres fournisseurs d'équipements sportifs, les associations détentrices du label pourront bénéficier de **réduction lors de leurs commandes**.

Les remises seront directement fixées par les enseignes mais devront être au **minimum de 10% sur chaque commande**. L'intérêt de ce partenariat pour les grandes enseignes est de **s'engager pleinement dans le soutien des associations locales**, mais aussi de **bénéficier d'une valorisation marketing** avec la participation au sein d'un label visant la réduction des déchets liés aux équipements sportifs.

De plus, **les associations** pourront **bénéficier d'une visibilité unique** puisque ce label est une innovation sur le territoire mais aussi à l'échelle française.



**Exemple de charte possible pour le Label**

**Label Sport&Connect**

**Charte du Label**



**Conditions à respecter pour détenir le Label Sport&Connect :**

- 1- La commune du siège social de l'association est labellisée Terre de Jeux.
- 2- Je m'engage à transmettre tous mes déchets d'équipement sportif à l'association Sport&Connect.
- 3- Je m'engage à entreprendre des actions visant la réduction des déchets lors de mes organisations.
- 4- Je m'engage à commander au maximum des nouveaux équipements sportifs responsables.
- 5- J'essaie d'acheter le plus d'équipement sportif possible au sein des partenaires de l'association Sport&Collect

En adhérant au Label Sport&Collect, l'association ..... s'engage à respecter les conditions ci-dessus.

Fait à .....

Le .....

Président de l'association

Président de Sport&Collect

**Fiche action** : Sport&Collect**Lieu** : Type ancien hangar réhabilité et pouvant être fermé**Porteur de projet** :

- Structure associative (minimum deux personnes fondatrices)

**Cibles** :

- Associations sportives
- Associations ayant des équipements sportifs

**Partenaires** :

- Associations sportives
- Associations
- Entreprises ayant un intérêt dans la revalorisation des déchets
- Grandes enseignes sportives ou autres partenaires sportifs

**Coûts** :

- |   |                              |
|---|------------------------------|
| - Locaux → Entre 90-120€/m <sup>2</sup> /an                       | <u>Total à la création</u> : |
| Pour 200m <sup>2</sup> = 18 000€- 24 000€                         | 34 500€- 45 500€             |
| - Logistique de transport :                                       | <u>Total annuel</u> :        |
| Camion fourgon (type Renault Master)= 15 000€-20 000€             | 19 500€- 25 500€             |
| - Label (stickers, promotion, etc.) = 500€ + autres frais = 1000€ |                              |

**But** : Récolter les équipements sportifs jetés par les associations du territoire afin de les revaloriser à travers un don, ou vers une recyclerie sportive.**Tâches à réaliser** :

- Création de l'association (statuts juridique, siège social, déclaration...)
- Création du Label Sport&Collect (Cahier des charges, Chartes, Approbation par la Commission Nationale des Labels)
- Trouver des associations et entreprises partenaires
- Créer un partenariat avec la recyclerie sportive de Massy
- Trouver un partenaire pour la logistique transport
- Louer un lieu de stockage pour les déchets sportifs récoltés
- Communiquer sur l'association au sein du territoire

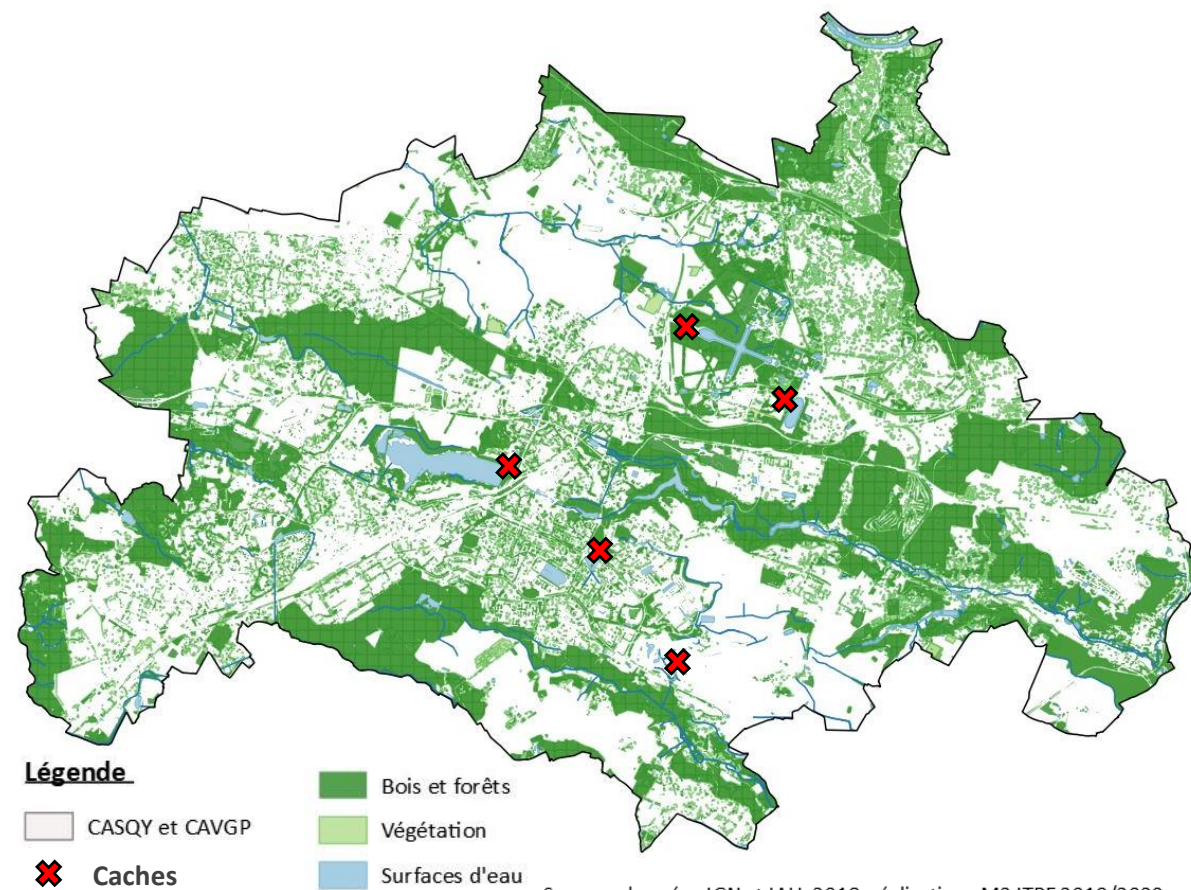
**Le +** : Proposer une solution durable pour les associations qui souhaitent se débarrasser de leurs équipements sportifs**Calendrier** :

- Courant 2020 = création de l'association (environ 2mois)
- Fin 2020 et début 2021 = création du Label

## 6. Application « chasse aux trésors » : descriptif & objectifs



Carte des 5 premières caches sur le thème des JOP :





## Application « chasse aux trésors » : visuel de la cache *Vélodrome National*

### *Descriptif de la cache « Vélodrome National » :*

Situé au nord de la base de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines, le Vélodrome National a ouvert ses portes en décembre 2013. Il a accueilli ses premiers Championnats du monde en février 2015 et accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 pour les épreuves de cyclisme sur piste.

Initié à l'occasion de la candidature de la ville de Paris pour la réception des JOP 2012, le Vélodrome National aura la chance d'accueillir en 2024 de grands sportifs durant ces jours de compétition.

Quand les champions français ne sont pas en entraînement, la piste est accessible au grand public, où des baptêmes sur piste sont proposés, et aux clubs de la région.

Situé à quelques mètres de l'enceinte principale, le Stadium de BMX est le premier couvert en France et offre, la aussi, une possibilité de s'essayer au BMX sur cette piste homologuée de niveau international.

Trouvez-vous la cache renfermant un bout d'histoire de ce bâtiment ?



## ***Chasse aux trésors au cœur de VGP et SQY***

### ❖ Acteurs concernés et leurs rôles :

Les acteurs concernés par ce projet de chasse aux trésors sont les **deux communautés d'agglomération**, Versailles Grand Parc et Saint-Quentin-en-Yvelines. En effet, différentes « **caches** » seront installées sur des emplacements précis. L'objectif est de faire **découvrir le territoire** aux personnes utilisant ce jeu à travers **une thématique et des lieux distincts**. De plus, ces « caches » ont un **aspect ludique et informatif** tout en restant un **jeu d'extérieur**.

### ❖ Le concept de la chasse aux trésors :

Le concept de cette chasse aux trésors est simple, une **application avec des emplacements à trouver, et à la clé, des « caches »** (boitiers renfermant un objet symbolique du lieu où elles seront cachées). Pour cela, nous avons créé une thématique « **Lieux sportifs et Jeux Olympiques** » regroupant **5 lieux et donc 5 caches**. Ainsi, les participants devront se rendre, au Château de Versailles, au Vélodrome National, au Golf National, au Tir National de Versailles et au stade Maurice Baquet.

Une fois les caches trouvées, les participants y trouveront un **objet symbolique** du lieu ainsi qu'un **descriptif** et un « **Logbook** » (carnet qui permet de laisser une trace de son passage). Ces caches ne sont pas faites sous forme de circuit et pourront donc être découvertes de manière individuelles.

Sur l'application, les lieux des caches seront indiqués (via une carte numérique) et les descriptifs présent dans les boitiers seront également disponibles sur l'application. Un **onglet « avis/remarques »** sera également mis en place afin que les participants puissent mettre des commentaires sur l'état des caches ou des suggestions. Ainsi, ce jeu fonctionne sur le principe d'un « Géocaching » mais en version simplifiée. De plus, le **nombre de thématiques, caches pourra être augmenté** sur tout le territoire suivant l'engouement du public auprès de ce jeu.



## ***Chasse aux trésors au cœur de VGP et SQY***

### ❖ Pourquoi ce thème et quel rapport avec le Label « Terre de Jeux » :

La thématique de ce jeu a pour but de **répondre à l'arrivée des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 sur le territoire**. De plus, il répond à l'engagement **d'animer et de faire grandir un territoire labellisé au travers de l'histoire des JO**. Le label « Terre de Jeux » est un label qui promeut le sport mais pas seulement. Ce label intègre les **dimensions culturelles et sociales** dans un même temps. Ainsi, cette application permet de représenter les JOP à travers le territoire et leurs sites sportifs.

### ❖ Annexes à prévoir & coûts :

Le **coût** à prévoir pour cette *chasse aux trésors au cœur de VGP et SQY* est plutôt **faible**. En effet, en comptant le **matériel** pour les caches (20€/caches soit 200€ pour 5 caches), **l'entretien des boitiers** (estimé à 10€/cache et par an), la **communication** (environ 1 000€ au lancement du jeu), ainsi que **l'onglet « chasse aux trésors » de l'application commune** (2 200€ à 2 500€) qui revient à un total compris entre **3 450 et 3 750€**. Le coût le plus important sera la **création et la mise en place de cette application commune** (regroupant entre autres cet onglet « chasse aux trésors ») estimé autour de **10 000€**.

### ❖ Partie communication et promotion de l'événement :

Concernant la partie promotion et communication de la *chasse aux trésors au cœur de VGP et SQY*, celle-ci reste semblable à celle des autres actions. Ainsi, les **journaux locaux** et **radios locales** sont importants, mais les **sites internet des deux communautés d'agglomération** d'autant plus. De plus, des **campagnes d'affichages** (papier et virtuel) pourront également être mises en place sur tout le territoire. Néanmoins, ce jeu peut avoir une portée « médiatique » au-delà des frontières des deux intercommunalités et du département. En effet, **l'objectif est d'attirer des participants de tout horizon**, il faut donc **adapter la communication du jeu en fonction de cet aspect**.

Ce jeu reste **innovant** sur le territoire même si du « Géocaching » est déjà en place sur les deux communautés d'agglomération. L'esprit découverte de sites d'épreuves et des Jeux Olympiques semble être le réel **atout** de ce projet.

**Fiche action** : Chasse aux trésors au cœur de VGP et SQY**Lieu** : Sur le territoire de VGP & SQY**Porteur de projet** :

- Communautés d'agglomération de VGP et SQY

**Cibles** :

- Habitants du territoire et de ces alentours
- Touristes / visiteurs

**Partenaires** :

- Les sites d'accueil des caches
- Communes du territoire

**Coûts** :

- Matériels pour les caches : 20€/cache soit 200€ pour 5 caches
- Application : entre 2 200€ et 2 500€ (+ coût application global)
- Entretien : 10€/cache soit 50€ pour 5 caches
- Communication : 1 000€
- **Total** : entre 3 450€ et 3 750€

**But** : Parcourir le territoire en pratiquant une activité originale**Tâches à réaliser** :

- Obtenir l'accord des sites de caches pour leur implantation
- Mettre en place les caches
- Trouver les objets et carnets à mettre dans les boîtiers
- Réaliser l'onglet « chasse aux trésors » dans l'application
- Faire les descriptions des caches dans l'application
- Créer une partie avis/remarques dans l'application
- Former une personne à l'entretien des caches/boîtiers
- Communiquer et promouvoir le projet
- Participer à un engagement du Label « Terre de Jeux »

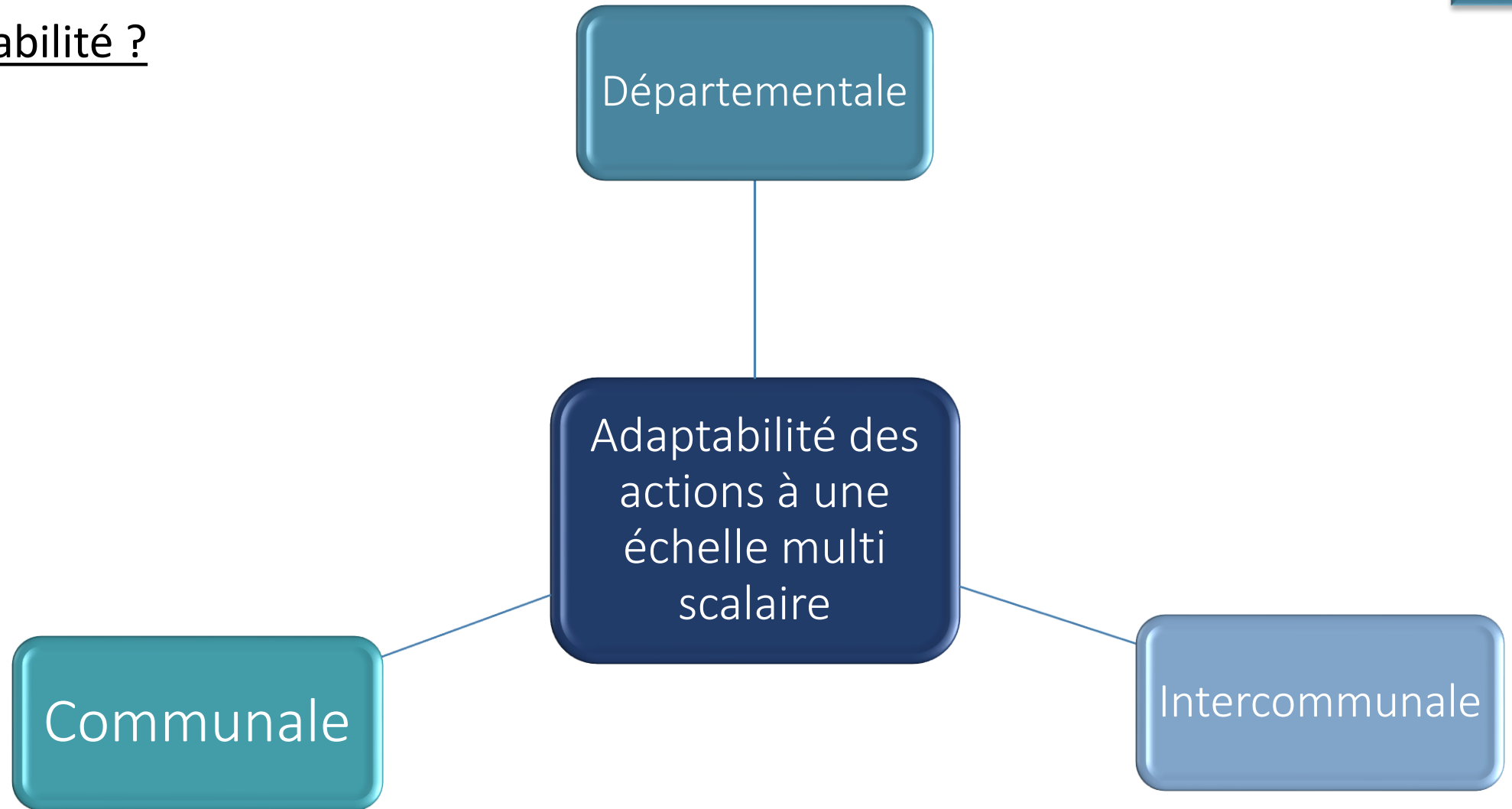
**Le +** :

Activité ludique, innovante et permettant de faire découvrir le territoire à travers les JOP en répondant à un engagement du Label « Terre de Jeux ».

**Calendrier** :

Années 2020-2021 : réflexion et réalisation du projet  
Années 2022-2023-2024 et + : application du jeu sur le territoire

## Quelle adaptabilité ?



## Quelle adaptabilité ?

Départementale

Adaptabilité  
des actions à  
une échelle  
multi scalaire

Communale

Intercommunale

Lors de la conception de nos propositions d'actions, nous proposons de porter une attention particulière à l'adaptabilité de ces actions. En effet, nous voulions qu'elles puissent s'adapter à n'importe quelle échelle choisie : communale, intercommunale voire départementale.

Nous avons essayé de développer des actions qui puissent être organisées, aussi bien, à l'échelle communale que départementale. Ainsi, tout le monde pourrait profiter de ces propositions et la réalisation pourrait être exécutée quelle que soit l'échelle retenue.

## Calendrier de mise en place des actions

### **Challenge Olymp'entreprise & village exposants :**

La durée de mise en place de notre action « Challenge Olymp'entreprise & village exposants » se fait en **2 parties** : la conception du projet et sa réalisation. La **conception du projet** ou la **réflexion**, prend en compte un bon nombre de caractéristiques telles que le thème, la stratégie retenue, les objectifs du challenge, la durée mais également les entreprises qui potentiellement seraient intéressées, ainsi que les associations et les commerçants qui accepteraient de faire partie du « village exposants ». La période que nous avons retenu pour cette phase de réflexion est d'environ **1 an** car rassembler tous ces aspects demande une **organisation rigoureuse**.

La réalisation de cette action se déroulerait au cours de **l'année 2021**, nous n'avons pas proposé de dates précises car la réflexion du projet peut prendre plus (ou moins) de temps que prévu notamment à cause de **potentiels imprévus**.

### **L'application « Sport to Win » :**

La durée de **développement** de notre application a une estimation d'environ **1 an**. En effet, il est important de prendre en compte la **préparation** nécessaire en **amont** comme la **réalisation** d'un brouillon (idées principales de l'application), un croquis du visuel souhaité (**l'interface** étant l'un des points les plus importants), la **stratégie** souhaitée ainsi que les fonctionnalités nécessaires. Cette phase compte environ **3 à 4 mois de réflexion**. A la suite, la durée de **création de l'application** peut varier entre **4 et 6 mois** selon les fonctionnalités choisies. Il faut prendre en compte la conceptualisation et le design de l'application qui prennent chacun une durée moyenne de **1 mois et demi**. Nous avons donc estimé la mise en circulation de notre application au cours de **l'année 2021 voire début 2022**. Il est important de prévoir une « fourchette large » notamment à cause des **imprévus** qui peuvent survenir.

### **Séjours sportifs et culturels :**

La réalisation du séjour a une durée estimée d'environ **6 mois**. En effet, ce type de séjours regroupe deux pays, la création de circuits touristiques ainsi que la réalisation d'un challenge sportif. Il requiert donc une **certaine organisation**. C'est pour cela que nous avons estimé le **premier séjour** courant **2021**. Tout peut dépendre de la **disponibilité** des établissements scolaires ou des associations, de la **saisonnalité** mais également de **l'organisation** et **l'élaboration** du **challenge sportif**. Il est donc important de prévoir une « fourchette de temps » assez large pour que le séjour puisse être **organisé au mieux**.

## Calendrier de mise en place des actions

### **Challenge cycliste eSport :**

Pour mettre en place cette action, nous avons prévu **un début de développement en septembre 2020** et une **fin de réalisation à l'été 2021**. Le développement de la **partie numérique** commencerait à la **rentrée scolaire 2020** pour s'achever à la **fin de la même année scolaire** (en 2021). A la suite de cela, il faut ajouter **un temps de mise en place** de projet que **nous estimons à 1, voire 2 mois**. Le projet pourra donc être **déployé entre août et septembre 2021**.

### **Sport&Collect :**

Pour ce projet, il faut commencer par la **création de l'association** que nous évaluons à **environ 2 mois**. Par conséquent, un début de **création en fin d'année 2020** nous semble cohérent. Une fois l'association créée, **elle pourra fonctionner** mais il reste des étapes à franchir, notamment **la création du label**. Le développement d'un label nécessite des vérifications de la part d'organismes et donc s'étale sur un temps plus long. Ainsi, nous considérons **le temps de réalisation du label à 1 an**, ce qui fixe la concrétisation du projet en **fin d'année 2021**. De plus, la **recherche d'un hangar** et la réflexion autour de **l'organisation sur l'espace de stockage** des déchets et la **collecte** pourront **altérer le temps de la mise en place** de cette action (que nous ne pouvons déterminer aujourd'hui).

### **Chasse aux trésors au cœur de VGP et SQY :**

Ce projet est simple dans sa réalisation mais celui-ci est tributaire du développement de l'application commune. En se concentrant que sur le projet de la « chasse aux trésors au cœur de VGP et SQY », nous estimons que **le temps de réflexion et de réalisation commencerait en fin d'année 2020** et se **terminerait en fin d'année 2021**. **A partir de 2022**, la « chasse aux trésors au cœur de VGP et SQY » pourra être **mise en place** sur le terrain et, par conséquent, **être opérationnelle**.





### Calendrier de mise en place des actions

	Court terme 2020 - 2021	Moyen terme 2022-2023	Long terme 2024 et +
1. Challenge Olymp'entreprise & village exposants			
2. L'application « Sport to Win »			
3. Séjours sportifs et culturels			
4. Challenge cycliste eSport			
5. Sport&Collect			
6. Chasse aux trésors au cœur de VGP et SQY			



Temps de préparation des actions



Action pérenne dans le temps



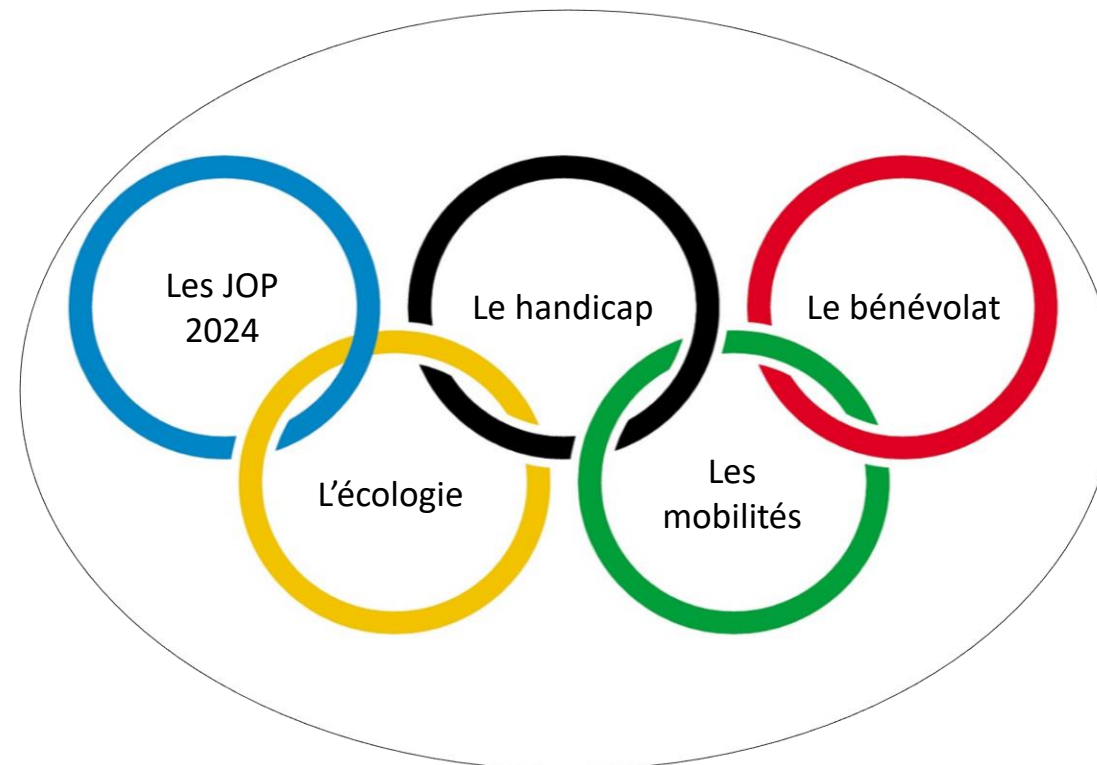
Possibilité de renouvellement

Après **l'analyse de notre diagnostic**, les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces concernant notre territoire d'étude, à savoir des deux communautés d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et de Versailles Grand Parc, sont apparues. **L'une des principales faiblesses constatées** gravite autour **du manque de communication entre les acteurs du territoire**. Celle-ci a été confirmée par l'attente des commerçants, des habitants, des associations sportives, et des communes demandant une amélioration de cette faiblesse par la suite. Afin de **supprimer** ce manque de communication, **fédérer les acteurs** autour du sport, notamment au travers de **la thématique « Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 »**, nous paraissait une évidence. Par conséquent, **les actions proposées** tout au long de cette partie ont **pour objectif de rassembler** au maximum **les principaux acteurs du territoire afin de créer des liens durables entre eux**.

*Le Challenge Olymp'Entreprises et village exposants, l'interface d'application Sport to Win, les Séjours sportifs et culturels, le challenge cycliste eSport, l'association Sport&Collect, et la Chasse aux trésors au cœur de VGP et SQY* sont autant de projets qui ont tous le même but : **proposer des solutions pour fédérer les principaux acteurs du territoire entre eux** à travers les valeurs des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

De plus, ces actions sont pensées de manière à ce qu'elles soient **adaptables à toutes échelles** (communale, intercommunale, départementale). Bien sûr, nous sommes conscient que les budgets, le nombre d'acteurs, et le nombre de participants changeront en fonction de l'échelle. Cependant, **« l'esprit » de chaque action est adaptable**, que vous soyez une commune, une intercommunalité, ou même un département.

A travers ce plan d'action, nous avons pensé plusieurs actions que les deux communautés de communes pourraient mettre en place pour préparer au mieux l'arrivée des JOP 2024 sur leur territoire. Ces actions ont plusieurs cibles, les communautés de communes et leurs communes, les entreprises et écoles du territoire mais aussi les habitants et visiteurs. Cette première partie sera divisée en axes : le premier concerne les volet économique et social (axé autour de la sensibilisation au handicap et au bénévolat), le second est, quant à lui réservé au volet environnementale (axé sur la sensibilisation à l'écologie et aux mobilités douces). Nous avons également pensé à la création d'une application mobile associée aux deux territoires, pouvant regrouper les principales idées de nos actions générales.



## ***Rappel des conclusions du diagnostic territorial :***

- La première phase de cette étude a permis d'élaborer un diagnostic précis du territoire sur lequel il convient de nous appuyer pour déterminer les principales pistes à exploiter dans notre plan d'action.
- Nous avons pu remarquer durant ce diagnostic que **les acteurs du territoire ne sont pas assez intégrés et informés** pour ces Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, ainsi que la disposition **d'une faible médiatisation du handisport et d'un nombre conséquent d'associations sportives sur le territoire**, nous laissant supposer qu'il existe un nombre important de bénévoles pour l'organisation des JOP 2024.
- C'est pour cela que notre principal objectif est de sensibiliser et informer les acteurs du territoire face à différents volets :
  - Le volet économique et social :
    - Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024
    - Le handicap
    - Le bénévolat
  - Le volet environnemental :
    - L'écologie
    - Les mobilités douces

## ***La phase du plan d'action :***

- Les objectifs de cette deuxième phase d'étude sont de proposer des actions opérationnelles évaluées budgétairement et temporairement qui permettront de dynamiser le tourisme sur le territoire, de favoriser un projet de territoire fédérateur bénéfique aux habitants et à leur cadre de vie, mais également de répondre aux enjeux environnementaux actuels.

### **Les axes stratégiques et fiches actions :**

- Dans cette partie, nous avons fait émerger deux volets principaux :

Le volet économique et social	Le volet environnemental
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Volet N°1 : Sensibilisation aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024</b> → Visites guidées par des bénévoles des sites d'épreuves des JOP 2024.</li> <li>• <b>Volet N°2 : Sensibilisation au handicap</b> → Journées découvertes du handicap dans les entreprises et les écoles du territoire.</li> <li>• <b>Volet N°3 : Sensibilisation au bénévolat</b> → Promotion du bénévolat dans les établissements du territoire (écoles, associations sportives, entreprises).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Volet N°4 : Sensibilisation à l'écologie</b> → Interventions à la sensibilisation à l'écologie dans les entreprises. → Interventions à la sensibilisation à l'écologie dans les écoles. → Animation et distribution de packs écologiques aux visiteurs. → Création d'un mini-jeu de sensibilisation.</li> <li>• <b>Volet N°5 : Sensibilisation aux mobilités douces</b> → Adaptation de l'interface Viago.</li> </ul>

**La sensibilisation aux JOP 2024*****Fiche N°1 : Visites guidées par des bénévoles des sites d'épreuves des JOP 2024***

Constat	Pourquoi ?	Objectif
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concours internationaux accueillis avec succès.</li> <li>- Des sites olympiques bien développés.</li> <li>- Nombreux clubs et associations de sport et handisport.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Offrir aux résidents et aux visiteurs des occasions de se familiariser avec les sites olympiques.</li> <li>- Pour une meilleure sensibilisation aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter l'utilisation des sites olympiques après les Jeux Olympiques, éviter le phénomène de « l'éléphant blanc ».</li> <li>- Permettre aux jeunes de comprendre les valeurs du sport et ses intérêts.</li> <li>- Laisser les touristes et les habitants découvrir l'atmosphère olympique.</li> <li>- Connaître davantage les enjeux du sport à finalité sociale.</li> <li>- Faire participer des bénévoles.</li> <li>- Elargir l'équipe de bénévoles et accroître la volonté des gens à devenir bénévoles.</li> </ul>



## La sensibilisation aux JOP

### *Fiche N°1 : Visites guidées par des bénévoles des sites d'épreuves des JOP 2024*

- Constat :

Notre diagnostic a permis d'affirmer le fait qu'il faut **mettre en valeur les sports** dans le territoire pour les habitants. Notre territoire dispose de nombreux atouts ; il a organisé **des concours internationaux avec succès**. Et il existe de nombreux lieux de sport et handisport (clubs sportifs, associations en faveur du sport, sites d'épreuves pour les JOP 2024), ainsi que des infrastructures sportives complètes, avec des sports diversifiés.

- Pourquoi ?

Afin de sensibiliser les résidents aux JOP 2024, **les résidents et les touristes** devraient avoir une certaine connaissance des sites olympiques dans le territoire. Ces visites guidées permettraient de donner aux **bénévoles** la possibilité de découvrir les sites olympiques à l'avance et de leur inculquer une connaissance des sites olympiques.

- Objectif :

Avec cette action, nos objectifs sont principalement de **sensibiliser les résidents aux sites et aux JOP 2024**, mais aussi d'augmenter l'utilisation des sites avant et après les Jeux Olympiques **et d'éviter efficacement le phénomène de « l'éléphant blanc »** après les Jeux Olympiques. En même temps, laisser les visiteurs ressentir l'atmosphère olympique de ce territoire.

## ***Descriptif :***

### ***Fiche N°1 : Visites guidées par des bénévoles des sites d'épreuves des JOP 2024***

Ces visites guidées des sites olympiques sur le territoire par des bénévoles, pour les habitants et les visiteurs leur permettraient d'être intégrés à l'événement des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Lors de ces visites, des matchs-exhibitions seraient organisés dans les sites ; ils seraient réalisés par des athlètes reconnus sur le territoire, ou bien par des associations sportives locales pour permettre aux visiteurs de découvrir l'univers du sport.

Nous proposons une certaine coopération avec les offices de tourisme locales, pour les inscriptions des visiteurs à ces visites guidées. De plus, une certaine communication de l'événement sera réalisée par les réseaux sociaux des communes, mais aussi par les médias locaux, afin de faire connaître l'événement à un plus large panel.

Pour bien organiser cet événement, il est important de réaliser une formation des bénévoles afin qu'ils connaissent au mieux les infrastructures. Enfin, une coopération sera mise en place avec les écoles du territoire pour que les jeunes puissent découvrir et visiter les sites olympiques, et où sera mis en place une petite exposition sur l'histoire des Jeux Olympiques et Paralympiques dans les infrastructures olympiques.

**Fiche action** : Visites guidées par des bénévoles des sites d'épreuves des JOP 2024

**Lieu** :

Le golf national, le vélodrome national, le château de Versailles

**Porteurs de projet** :

- Collectivités
- Le conseil du département des Yvelines

**Cibles** :

- Habitants du territoire
- Commerces de proximité
- Les étudiants

**Partenaires** :

- Le Golf National
- Le Vélodrome National

**Coûts** :

- Communication
- Coût d'aménagement des sites

**But** :

- Augmenter l'utilisation des sites olympiques après les Jeux Olympiques, éviter le phénomène de « l'éléphant blanc ».
- Faire participer des bénévoles.

**Tâches à réaliser** :

- Création et animation d'un comité de travail composé du Conseil du département des Yvelines, des associations sportives locales et des écoles du territoire.
- Etablir des critères de sélection des bénévoles (bilingue français et anglais) et confirmer le nombre de bénévoles.
- Former des bénévoles pour mieux connaître les infrastructures dans les sites.
- Configurer un itinéraire de visite.
- Spécifier différents programmes en fonction des différents participants (les habitants, les touristes les médias et les étudiants).

**Calendrier** :

Années 2023-2024 : mise en application des visites guidées  
Années post JOP : mettre l'accent sur l'héritage des JOP

**La sensibilisation au handicap*****Fiche N°2 : Journées découvertes du handicap dans les entreprises et écoles du territoire***

Constat	Pourquoi ?	Objectif
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible médiatisation du handisport et du handicap sur le territoire.</li> <li>- Huit associations sportives handisports.</li> <li>- Deux associations de sports et loisirs adaptés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion du handicap et du handisport primordiale :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour une meilleure sensibilisation au handicap.</li> <li>• Pour une plus forte médiatisation du handisport.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire émerger une sensibilisation au handicap.</li> <li>- Permettre une meilleure médiatisation du handisport.</li> <li>- Permettre une meilleure médiatisation des Jeux Paralympiques sur le territoire.</li> <li>- Modifier les perceptions des acteurs sur les situations de handicap.</li> <li>- Faciliter les échanges autour du handicap au sein des établissements.</li> </ul>

## La sensibilisation au handicap

### *Fiche N°2 : Journées découvertes du handicap dans les entreprises et écoles du territoire*

#### • Constat :

Notre diagnostic touristique a permis d'affirmer le fait qu'il existe **une faible médiatisation du handisport**, plus généralement du handicap sur notre territoire, malgré **le large choix d'associations sportives handisport** d'un nombre de huit, ainsi que **deux associations de sports et loisirs adaptés**, la Fédération française de Sport Adapté (FFSA) et l'Association Nouvelle du Vivre Ensemble (ANVE).

#### • Pourquoi ?

La promotion du handicap et du handisport dans les établissements du territoire, tels que les entreprises et les écoles, est primordiale pour **une meilleure sensibilisation au handicap** et **une plus forte médiatisation du handisport**, qui se trouve en marge dans notre société française. Effectivement, les Jeux Olympiques sont connus de tous, mais les Jeux Paralympiques sont souvent méconnus et peu médiatisés.

#### • Objectif :

Avec ces journées découvertes, nos objectifs sont tout d'abord de **faire émerger une sensibilisation au handicap**, mais aussi de **modifier les perceptions des acteurs sur les situations de handicap** et de **faciliter les échanges autour du handicap au sein des établissements**. Enfin, elles permettraient également **une meilleure médiatisation du handisport et des Jeux Paralympiques 2024 sur le territoire**.

## ***Descriptif :***

Les journées découvertes du handicap dans les entreprises et les écoles du territoire seraient organisées et gérées par des personnes handicapées faisant parties d'associations handicaps, ainsi que des personnes faisant parties d'associations handisports ; elles permettraient de **sensibiliser les acteurs du territoire au monde du handicap**. Ces journées découvertes se dérouleraient une fois par an jusqu'aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Celles-ci se dérouleraient en différents ateliers :

- Les ateliers de découverte du handicap :

Ces ateliers de découverte du handicap seraient organisés par des personnes d'associations handicaps telles que **l'association Valentin Haüy** pour le déficit visuel, présente dans la commune de Guyancourt, ainsi que **l'association APF France Handicap** pour le déficit moteur, présente dans la commune de Voisins-le-Bretonneux. Ces ateliers seraient **animés par de la mise en situation**, ainsi que **par des interventions de personnes témoignant de leur quotidien en situation de handicap**, et **des animations** (quiz...).

- Les ateliers de découverte du handisport :

Ces ateliers de découverte du handisport seraient organisés par des personnes faisant parties d'associations sportives handisport au nombre de huit sur le territoire de VGP et SQY, ou encore par les deux associations de sports et loisirs adaptés (ANVE et FFSA). Lors de ces ateliers, les participants découvriront le monde handisport par le biais d'interventions et de témoignages de sportifs handicapés. De plus, si les locaux des établissements le permettent, les participants pourront pratiquer des activités handisports avec de la mise en situation.



## ***Outils de communication :***

Afin de permettre une sensibilisation sur le long terme, nous proposons la mise en place d'un kit de sensibilisation décerné aux établissements (entreprises et écoles). Ce kit reprendrait les bases du « kit de sensibilisation au handicap » créé par l'Obligation d'emploi des Travailleurs Handicapés (OETH), conçu pour être utilisé dans le cadre de la construction ou du déploiement d'une politique handicap globale.

Ce kit de sensibilisation à l'attention des entreprises et des écoles, serait doté :

- ❖ Un quiz
- ❖ Des affiches de sensibilisation
- ❖ Une mallette de jeu avec pour thématique le handicap
- ❖ Des bandeaux opaques
- ❖ Un casque antibruit
- ❖ Une paire de lunettes de déficience visuelle



**Fiche action** : Journées découvertes du handicap dans les entreprises et écoles du territoire

**Lieu** :

Dans les écoles et entreprises du territoire

**Porteurs de projet** :

- Communes et Collectivités
- Le conseil du département des Yvelines

**Cibles** :

- Entreprises
- Ecoles

**Partenaires** :

- Association Valentin Haüy
- Association APF France Handicap
- Comité Départemental du Sport Adapté
- Association Nouvelle du Vivre Ensemble

**Coûts** :

- Mise en place du kit de communication

**But** :

- Faire émerger une sensibilisation au handicap.
- Permettre une meilleure médiatisation des Jeux Paralympiques sur le territoire.

**Tâches à réaliser** :

- Faire appel aux associations handicaps :
  - Association Valentin Haüy
  - Association APF France Handicap
- Faire appel aux partenaires :
  - Fédération française de Sport Adapté
  - Association Nouvelle du Vivre Ensemble
- Démarcher les associations sportives handisports du territoire pour trouver des bénévoles
- Mise en place des journées découvertes

**Calendrier** :

Dès 2021 : mettre en place la journée découverte, au moins une fois par an

**La sensibilisation au bénévolat*****Fiche N°3 : Promotion du bénévolat dans les établissements du territoire***

Constat	Pourquoi ?	Objectif
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombreuses associations sportives sur le territoire.</li> <li>- Possibilité d'un nombre important de bénévoles pour les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion du bénévolat primordiale dans les établissements du territoire :</li> <li>• Pour une meilleure connaissance de l'événement.</li> <li>• Pour une meilleure sensibilisation au bénévolat.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire émerger une sensibilisation au bénévolat.</li> <li>- Faire prendre conscience aux acteurs du territoire le potentiel du bénévolat.</li> <li>- Augmenter le nombre de bénévoles sur le territoire.</li> <li>- Améliorer la communication pour le bénévolat.</li> </ul>

## La sensibilisation au bénévolat

### *Fiche N°3 : Promotion du bénévolat dans les établissements du territoire*

- Constat :

Notre diagnostic touristique a permis d'affirmer le fait qu'il existe **un fort nombre d'associations sportives sur le territoire**, notamment à SQY avec environ 23% d'associations sportives contre 12% à VGP, chiffre qui s'expliquerait peut-être par **le Label « Terre de Jeux »** qui a été décerné à **la Communauté d'Agglomération de SQY**. Le nombre conséquent d'associations sur le territoire nous laisse donc supposer **qu'un nombre important de bénévoles seront prêts à s'investir dans l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024**.

- Pourquoi ?

**La promotion du bénévolat** dans les établissements du territoire, tels que **les entreprises, les écoles** (lycées et universités), ainsi que **les associations sportives** est primordiale pour **permettre une meilleure connaissance de l'événement par les acteurs des communautés d'agglomération**, ainsi **qu'une meilleure sensibilisation au bénévolat**, notion qui est aujourd'hui très peu connue de tous.

- Objectif :

Les objectifs de cette action sont tout d'abord de **faire émerger une sensibilisation au bénévolat** en faisant **prendre conscience aux acteurs du territoire le potentiel du bénévolat** afin qu'ils aient envie de le pratiquer. De plus, nous attendons une **augmentation du nombre de bénévoles** sur le territoire, et **une amélioration de la communication pour le bénévolat**.

## ***Descriptif :***

### **Action 1 : Promotion du bénévolat dans les entreprises par des journées découvertes**

Les journées découvertes dans les entreprises seraient organisées **par d'anciens bénévoles**, que nous pourrions recruter par le biais de **l'association France Bénévolat de Voisins-le-Bretonneux et de Versailles**, ou encore **des bénévoles ayant déjà participé à des événements sportifs sur le territoire** comme par exemple pendant la Ryder Cup. Nous pouvons également **faire appel à des employés du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)**, organisation étant fortement impliquée dans la notion de bénévolat pour objectif de revendiquer la contribution sociétale du sport.

Ces journées découvertes s'organiseraient par des ateliers, où les employés des entreprises découvrirait le monde du bénévolat par le biais **d'animations et de présentations, afin de les inciter à devenir bénévoles durant les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, mais aussi sur le long terme** dans les associations du territoire par exemple.

Durant ces présentations, ils apprendront quelles sont les missions d'un bénévole, quel est son rôle durant les événements sportifs, mais également de prendre connaissance de la notion de « **mécénat de compétences** » et de les inciter à pratiquer cela dans leur entreprise. Le but ici est également de développer et mettre en place cette notion de mécénat de compétences au sein des entreprises, pour que la notion de bénévolat soit ancrée dans les établissements.

Ces journées découvertes pourraient se dérouler une fois par an, **le 5 décembre, journée internationale des volontaires** créée par l'ONU afin d'encourager les individus au développement de leur propre communauté et de renforcer leur sentiment d'adhésion.

## ***Descriptif :***

### **Action 2 : Promotion du bénévolat dans les écoles (lycées et universités) par des journées découvertes**

Les journées découvertes dans les écoles seraient organisées par **d'anciens bénévoles**, que nous pourrions recruter par le biais de **l'association France Bénévolat** de Voisins-le-Bretonneux et de Versailles, ou encore **des bénévoles ayant déjà participé à des événements sportifs sur le territoire** comme par exemple pendant la Ryder Cup. Nous pouvons également **faire appel aux Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)**, ceux-ci étant investis dans la conception d'un module de sensibilisation à l'engagement associatif sportif en direction des jeunes scolaires.

Ces journées découvertes s'organiseraient par des ateliers, où les étudiants pourraient **découvrir le monde du bénévolat par le biais d'animations** (quiz, jeux...) et **de présentations, afin de les inciter à devenir bénévoles durant les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024**, mais aussi sur le long terme dans les associations du territoire par exemple. Durant ces interventions, ils apprendront quelles sont les missions d'un bénévole, quel est son rôle durant les événements sportifs, de savoir ce qu'est l'engagement et ses différentes formes, mais également de **prendre connaissance des opportunités possibles grâce à ce bénévolat**. En effet, être bénévole est une porte d'entrée vers de nombreuses opportunités comme pour une recherche d'emploi, une acquisition d'un diplôme ou d'une reconversion professionnelle.

Pour permettre une sensibilisation au bénévolat sur le long terme dans les écoles, nous avons pensé à la mise en place de « **clubs bénévolat** » au cours de l'année pour permettre à des groupes d'élèves de pratiquer le bénévolat au sein de leur établissement scolaire en réalisant différentes missions (soutien scolaire...).



## ***Descriptif :***

### **Action 3 : Promotion du bénévolat dans les associations sportives par le biais du porte à porte**

Ces journées porte à porte dans les associations sportives du territoire seraient organisées par **d'anciens bénévoles** que nous pourrions recruter par le biais de l'association France Bénévolat, et/ou encore **des bénévoles ayant déjà participé à des événements sportifs sur le territoire** comme par exemple pendant la Ryder Cup. Ces journées s'organiseraient sur plusieurs semaines afin de se rendre dans la totalité des associations sportives du territoire, et les bénévoles permettraient aux acteurs de connaître les missions d'un bénévole, quel est son rôle durant les événements sportifs.

Lors de ces journées porte à porte, le représentant de l'association France Bénévolat pourra inciter les bénévoles des associations sportives à **obtenir leur certificat de formation à la gestion associative** qui permettrait une valorisation de l'engagement bénévole et de développer les compétences pour y assumer des responsabilités de gestion quotidienne d'une association.

#### **Qu'est-ce qu'un certificat de formation à la gestion associative ?**

Cette formation s'adresse à tous les bénévoles et est accessible aux jeunes à partir de 16ans. Elle se compose d'une formation théorique de 30 heures minimum encadrée par un responsable pédagogique, et pratique de 20 jours minimum dans une association déclarée. Celle-ci est validée par l'Etat et a pour objectif d'acquérir une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement, ainsi que d'acquérir des connaissances pour prendre des responsabilités, conduire et développer un projet associatif.

## ***Outils de communication :***

Afin de mettre en lumière le bénévolat dans les communes et de sensibiliser un large panel d'acteurs, nous proposons la **mise en place d'outils de communication** qui serviraient durant les journées découvertes et les journées porte à porte, tels que **des flyers et affiches**.

Pour mettre en lumière l'engagement des bénévoles dans les associations sportives dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, nous avons pour idée de **diffuser chaque mois dans les magasins des villes du territoire, ainsi que sur les réseaux sociaux des villes, une photo et/ou un texte présentant un ou des bénévoles locaux et leurs actions au quotidien pour le sport et ses pratiquants**.



**Fiche action** : Promotion du bénévolat dans les établissements

**Lieu** :

Dans les établissements scolaires, les associations et entreprises du territoire

**Porteurs de projet** :

- Communes
- Collectivités
- Le conseil du département des Yvelines

**Coûts** :

- Budget communication 1500 €

**But** :

- Faire émerger une sensibilisation au bénévolat.
- Faire prendre conscience aux acteurs du territoire le potentiel du bénévolat.
- Augmenter le nombre de bénévoles sur le territoire.
- Améliorer la communication pour le bénévolat.

**Calendrier** :

Dès 2021 : mettre en place la journée découverte, au moins une fois par an

**Action 1 de la fiche action** : Promouvoir le bénévolat dans les entreprises par des journées découvertes

**Lieu** :

Dans les entreprises du territoire

**Porteurs de projet** :

- Communes
- Collectivités
- Le conseil du département des Yvelines

**Cibles** :

- Entreprises

**Partenaires** :

- France Bénévolat
- CDOS 78

**Coûts** :

- Mise en place du kit de communication

**But** :

- Promotion du bénévolat au sein des entreprises.
- Incitation au mécénat de compétences par les entreprises.
- Intégration des acteurs aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

**Tâches à réaliser** :

- Faire appel à des bénévoles volontaires.
- Démarcher les partenaires.
- Elaboration des journées découvertes au bénévolat.
- Création d'animations.
- Communication pour le bénévolat (réseaux sociaux, flyers...).

**Calendrier** :

Dès 2021 : mettre en place la journée découverte, au moins une fois par an

**Action 2 de la fiche action** : Promouvoir le bénévolat dans les écoles par des journées découvertes

**Lieu :**

Dans les écoles, collèges, lycées et université du territoire

**Porteurs de projet :**

- Communes
- Collectivités
- Le conseil du département des Yvelines

**Cibles :**

- Les jeunes du territoire

**Partenaires :**

- France Bénévolat
- Comité National Olympique et Sportif Français

**Coûts :**

- Mise en place du kit de communication

**But :**

- Promotion du bénévolat
- Intégration des acteurs aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024
- Faire découvrir les opportunités du bénévolat aux jeunes du territoire

**Tâches à réaliser :**

- Faire appel à des bénévoles volontaires
- Démarcher les partenaires
- Elaboration des journées découvertes au bénévolat
- Création d'animations
- Communication pour le bénévolat (réseaux sociaux, flyers...)

**Calendrier :**

Dès 2021 : mettre en place la journée découverte, au moins une fois par an

**Action 3 de la fiche action** : Promouvoir le bénévolat dans les associations sportives par le porte à porte

**Lieu :**

Dans les associations sportives du territoire

**Porteurs de projet :**

- Communes
- Collectivités
- Le conseil du département des Yvelines

**Cibles :**

- Les associations sportives du territoire

**Partenaires :**

- France Bénévolat
- Comité National Olympique et Sportif Français

**Coûts :**

- Mise en place du kit de communication

**But :**

- Promotion du bénévolat
- Intégration des acteurs aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024
- Incitation à l'obtention du certificat de formation à la gestion associative

**Tâches à réaliser :**

- Faire appel à des bénévoles volontaires
- Démarcher les partenaires
- Elaboration du déroulement des journées porte à porte
- Communication pour le bénévolat (réseaux sociaux, flyers...)

**Calendrier :**

Dès 2021 : mettre en place la journée découverte, au moins une fois par an



**La sensibilisation à l'écologie*****Fiche N°4 et 5 : Interventions à la sensibilisation à l'écologie dans les établissements***

Constat	Pourquoi ?	Objectif
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de sensibilisation pour la gestion des déchets dans les entreprises</li> <li>- Pistes cyclables, parcs à vélo, permettant l'utilisation massive du vélo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation sur la nécessité de la protection de l'écologie et de l'utilisation des mobilités douces :</li> <li>• Inciter les personnes à passer à l'action</li> <li>• Pour une plus grande sensibilisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inciter les habitants, les visiteurs et les touristes à adopter des comportements respectueux de l'environnement</li> <li>- Sensibiliser dans les écoles et les entreprises afin de les inciter au tri sélectif</li> <li>- Faire émerger des attitudes éco citoyennes en sensibilisant sur les mobilités douces, l'alimentation responsable et de proximité</li> <li>- Sensibiliser sur la nature en ville</li> </ul>

## La sensibilisation à l'écologie

### *Fiche N°4 et 5 : Interventions à la sensibilisation à l'écologie dans les établissements*

#### • Constat :

Il est important de sensibiliser les entreprises et les écoles du territoire à **la bonne gestion des déchets** mais aussi de **limiter l'utilisation du papier**, en réutilisant par exemple des brouillons pour l'impression des documents non-officiels. Il faut alors sensibiliser les entreprises du territoire à s'engager pour aller en ce sens, via des actions de communications par exemple. Le territoire étant bien desservi en pistes cyclables et en parking à vélo, il faudrait alors sensibiliser les citoyens à utiliser ce mode de déplacement pour limiter l'utilisation de la voiture.

#### • Pourquoi ?

**Sensibiliser sur la nécessité de la protection de l'environnement** et de **l'utilisation des mobilités douces**, inciterait les personnes à passer à l'action et à prendre conscience des bienfaits des transports doux. Les infrastructures étant présentes sur le territoire, il est judicieux d'inciter les employés des entreprises et des jeunes du territoire à utiliser les pistes cyclables pour se rendre sur leur lieu d'études ou de travail.

#### • Objectif :

L'objectif de cette action est d'inciter les habitants, les visiteurs et les touristes à **adopter des comportements respectueux de l'environnement**, mais aussi de **sensibiliser dans les écoles et les entreprises afin de les inciter au tri sélectif**. Enfin, l'objectif est également de **faire émerger des attitudes éco citoyennes en sensibilisant sur les mobilités douces, l'alimentation responsable et de proximité, ainsi que de sensibiliser sur la nature en ville**.

## ***Descriptif :***

### ***Fiche N°4 : Intervention à la sensibilisation à l'écologie dans les entreprises***

L'objectif de cette fiche est de **sensibiliser les entreprises et les salariés sur les enjeux de l'écologie** en les incitant à adopter des gestes responsables, en réduisant leurs déchets et en adoptant des comportements qui permettraient de réduire leur impact sur l'environnement. En effet, cette sensibilisation passe par des gestes qui sont, à la base, anodins mais qui sont d'une importance essentielle pour l'environnement.

Cette action permettra **d'évaluer les comportements des salariés sur leur lieu de travail** afin de les pousser, à par exemple, utiliser moins de papiers. Elle constitue un challenge qui incite à des habitudes plus respectueuses de l'environnement.

Cette sensibilisation s'inscrit également dans une logique d'incitation des salariés des entreprises à **utiliser les moyens de transports alternatifs** : la marche, le vélo et également le covoiturage. L'objectif est ici de **réduire l'impact en carbone** des salariés mais aussi des entreprises ; ceux qui adoptent ces comportements pourront ainsi les divulguer auprès de leurs enfants, leurs familles et leurs entourages, et ainsi, le bouche à oreille jouera un rôle essentiel dans cette sensibilisation. De plus, comme le département des Yvelines dispose de nombreuses pistes cyclables, le plan d'actions pourra s'appuyer dessus pour **davantage sensibiliser sur les mobilités douces**.

**Fiche action** : Intervention à la sensibilisation à l'écologie dans les entreprises

**Lieu** :

Dans les entreprises des communautés d'agglomération de SQY et VGP

**Porteurs de projet** :

- Les communes
- Les collectivités territoriales de SQY et VGP

**Cibles** :

- Les habitants

**Partenaires** :

- Ministre de l'environnement
- Le Conseil Départemental
- Les communes
- Les associations en faveur de l'environnement

**But** :

- Organiser des défis pour sensibiliser les salariés aux éco gestes
- Inciter les salariés et les entreprises à verdir leur lieu de travail
- Sensibiliser les entreprises pour la réduction de leurs déchets
- Sensibiliser sur le tri sélectif
- Sensibiliser sur les transports alternatifs
- Sensibiliser les entreprises sur l'alimentation responsable

**Tâches à réaliser** :

- Aller à la rencontre des entreprises et des salariés

**Calendrier** :

De 2021 à 2023 : mise en place de l'action dans les entreprises

## **Descriptif :**

### ***Fiche N°5 : Intervention à la sensibilisation à l'écologie dans les écoles***

L'objectif est de proposer des outils pédagogiques sous forme de quiz ludiques pour sensibiliser les écoles sur les enjeux écologiques et les pratiques éco responsables.

#### **Quiz 1 : Enjeux du changement climatique et du développement durable :**

L'objectif de ce premier quiz est de créer un questionnaire avec des choix multiples. Les écoliers auront donc le choix sur une dizaine voire une vingtaine de questions et des réponses qu'ils tireront sur leurs différentes connaissances sur l'environnement. Le quiz vise ainsi à faire connaître aux jeunes écoliers les effets, les impacts et les solutions aux différents problèmes environnementaux donnés.

Exemple : Qu'est-ce qui cause la destruction de la couche d'ozone ?

Il y aura une multitude de réponses que l'écolier pourra choisir, et ceux ou celles qui engrangeront le plus de points remporteront la partie.

#### **Quiz 2 : Les pratiques éco responsables :**

Ce second quiz partira sur le même principe que le premier mais cette fois-ci avec des thèmes différents. Il évoquera des sujets tels que :

- La gestion des déchets ménagers (tri des déchets, recyclage) qui consistera à placer les différents bacs de déchets et demander aux écoliers participants de placer les déchets en fonction des bacs qui leur sont alloués. Ce quiz permettra non seulement de les familiariser avec le tri des déchets mais également d'avoir des réflexes éco responsables.
- Les systèmes alimentaires alternatifs (jardins à domicile, agriculture de proximité...) : le quiz parlera de la nécessité de la nourriture de proximité en mettant en avant des concepts tels que « Enfant jardine », « Le petit agriculteur à domicile ». Le concept est ici d'expliquer la nécessité d'une agriculture de proximité afin de favoriser les circuits courts dans le but de réduire l'impact individuel de CO2 sur l'environnement et favoriser une proximité avec la nature et le concept de nature en ville.
- L'engagement et le service à la communauté (citoyen éco responsable) : il s'agira de montrer plusieurs images en demandant aux écoliers de montrer les gestes éco responsables qu'il faut adopter afin d'éviter de polluer l'environnement

**Fiche action** : Intervention à la sensibilisation à l'écologie dans les écoles

**Lieu** :

- Dans les écoles des deux communautés d'agglomération de SQY et VGP

**Porteur de projet** :

- Les communes
- Les collectivités territoriales de SQY et VGP
- Les écoles

**Cibles** :

- Les enfants et jeunes du territoire

**Partenaires** :

- Ministre de l'environnement
- Ministre de l'éducation
- Le Conseil Départemental
- Les communes
- Les associations en faveur de l'environnement
- Les écoles

**But** :

- Sensibiliser les jeunes sur l'importance de préserver l'environnement (création de quiz pédagogiques) sur :
  - Le tri des déchets
  - Les effets, les impacts et les solutions
  - Le recyclage des déchets
  - Création de quiz nature en ville (jardins partagés, agriculture urbaine)

**Tâches à réaliser** :

- Aller à la rencontre des écoliers dans les écoles
- Rencontrer les directeurs d'écoles dans les deux communautés d'agglomération
- Rencontrer les partenaires

**Calendrier** :

De 2021 à 2023 : mise en place de l'action dans les écoles



**Sensibilisation à l'écologie*****Fiche N°6 : Animation et distribution de packs écologiques aux visiteurs***

Constat	Pourquoi ?	Objectif
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des associations en faveur de l'environnement (Animations pour les sciences ; Associations Ecolonia ; La Maison de l'environnement ; Ville Verte...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Parler des transports alternatifs, de la nature en ville, de l'alimentation responsable</li> <li>- Inciter les visiteurs à adopter des comportements éco responsables : distribution de packs écologiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inciter les visiteurs à connaître les enjeux environnementaux par le biais des focus groupes</li> <li>- Utiliser les sports publicitaires pour atteindre un public plus large pendant les pauses</li> <li>- Evaluer les connaissances des personnes présentes et essayer de les pousser à agir en faveur de l'environnement</li> </ul>

## La sensibilisation à l'écologie

### *Fiche N°6 : Animation et distribution de packs écologiques aux visiteurs*

- **Constat :**

On trouve sur le territoire **quelques associations en faveur de l'environnement** tel que « Animations pour les sciences », « Associations Ecolonia », pouvant aider à mener à bien cette action, mais aussi la Maison dédiée à l'environnement et au développement durable à Magny-les-Hameaux.

- **Pourquoi ?**

La sensibilisation à l'écologie envers les visiteurs est primordiale pour **une meilleure incitation aux bonnes pratiques environnementales.**

- **Objectif :**

L'objectif de cette action est **d'inciter les visiteurs à connaître les enjeux environnementaux** par le biais des focus groupes permettant alors de transmettre les bonnes pratiques, **d'utiliser les spots publicitaires pour atteindre un large public**, ainsi que **d'évaluer les connaissances des personnes présentes et essayer de les pousser à agir en faveur de l'environnement** par le biais de différentes activités de sensibilisation.

## ***Descriptif :***

### ***Fiche N°6 : Animation et distribution de packs écologiques aux visiteurs***

Cette action a pour objectif **d'organiser des animations et de la distribution de packs écologiques** pendant ces mêmes animations.

Pour les animations, elles consisteront en l'organisation de **focus groupes sur des thématiques sur l'environnement** afin d'évoquer les enjeux de l'écologie avec les personnes présentes lors de ces animations.

Elles permettront non seulement d'évaluer le degré d'imprégnation des gens sur les réalités environnementales mais aussi de les inciter à plus agir pour l'environnement. Des spots publicitaires seront aussi passés pendant les pauses afin de permettre à ceux qui ne peuvent pas participer aux focus groupes de voir des messages qui évoquent la nécessité d'utiliser les transports alternatifs (marche, vélo, covoiturage).

Ces spots rentrent aussi dans l'idée d'inciter les touristes à la pratique des éco gestes avec notamment le tri des déchets afin de faciliter le recyclage.

Il faudra également procéder à **des distributions de packs écologiques**, incluant différents éléments comme un éco-cup, un crayon de papier en bois recycler aux couleurs des JOP et du territoire etc. avec messages sur la protection de l'environnement, par exemple sur les animaux menacés de disparition sur le territoire. On peut aussi imaginer mettre des messages sur les tickets des épreuves sportives se déroulant sur le territoire pour sensibiliser les visiteurs.

**Fiche action** : Animation et distribution de packs écologiques aux visiteurs**Lieu** :

Dans les deux communautés d'agglomération de SQY et VGP

**Porteurs de projet** :

- Les communes
- Les collectivités territoriales de SQY et VGP

**Cibles** :

- Les visiteurs
- Les habitants

**Partenaires** :

- Ministre de l'Environnement
- Le Conseil Départemental
- Les communes
- Les associations en faveur de l'environnement

**Coûts** :

- Salaires des chargées des animations

**But** :

- Sensibilisation sur l'importance de préserver l'environnement
- Sensibilisation sur la nécessité d'adopter les mobilités douces
- Sensibilisation sur les éco gestes
- Distribution de packs écologiques : sacs biodégradables avec des messages sur la protection de l'environnement (exemple : les animaux menacés de disparition)
- Spots publicitaires sur l'écologie
- Focus groupe pendant les pauses sur des thématiques environnementales

**Tâches à réaliser** :

- Rencontrer les partenaires
- Rencontrer les personnes intéressées par les animations

**Calendrier** :

Dès 2021 : mise en place de l'action pour chaque événement sportif d'envergure du territoire

**Création d'une application intercommunale*****Fiche N°7 : Création d'une application intercommunale***

Constat	Pourquoi ?	Objectif
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des applications de communes mais pas pour les communautés d'agglomération</li> <li>- Une application de transport donnant des indications sur les deux territoires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation à l'utilisation des mobilités douces et à la gestion des déchets:</li> <li>• Pour réduire l'utilisation de la voiture</li> <li>• Pour sensibiliser à la gestion des déchets et au tri</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire émerger une sensibilisation à la mobilité douce et à la bonne gestion des déchets</li> <li>- Montrer qu'il y a des alternatives à la voiture aussi rapides et moins polluantes</li> <li>- Créer une application servant aux habitants, aux visiteurs mais aussi aux communes et leurs entreprises</li> </ul>

**Descriptif :****Fiche N°7 : Création d'une application intercommunale**

L'objectif de cette action est de créer une application mobile regroupant de nombreuses fonctionnalités que nous avons élaboré pendant notre plan d'action global. Pour notre partie, on y retrouvera **la sensibilisation aux mobilités douces ainsi que la sensibilisation à l'écologie et la gestion des déchets**. Notre application sera regroupée avec l'application « **VIAGO** » qui est déjà utilisée sur les territoires de SQY et VGP, permettant alors de se déplacer en mobilités douces.

En cliquant sur l'onglet « se déplacer », les utilisateurs vont donc arriver sur l'interface de l'application VIAGO, et ils y retrouveront **une carte interactive de leur territoire** où seront positionnés **les arrêts de bus**, mais aussi **les parkings à vélo**. Il y a la possibilité de créer un itinéraire en rentrant un point de départ et un point d'arrivée, à partir duquel plusieurs itinéraires sont proposés en bus, vélo ou voiture. Les fonctions de localisation des transports doux tels que les bus ou le vélo permettent de créer un itinéraire et de le suivre à la carte comme un GPS. L'application VIAGO proposant plusieurs alternatives de déplacements tels que le bus, le vélo ou la voiture, chaque trajet est proposé en détail. On y retrouvera alors **le nombre de kilomètres, le temps de trajet, le chemin à suivre** ou encore **le rejet de CO2**. Ce dernier point est très important pour nous ; il permet de montrer l'avantage du vélo par rapport à la voiture. Il y a également la possibilité de trouver des trajets en tant que personne à mobilité réduite (PMR).

Pour **la sensibilisation à l'écologie**, nous avons pensé à élaborer **un petit jeu sur l'application s'inspirant du basket**. Le but est simple, les trois poubelles de couleurs (verte, jaune et grise) servant au tri sélectif mises en place dans les communes font face aux joueurs et les déchets doivent alors être jetés dans la bonne poubelle pour marquer un point. **Le but est de permettre aux joueurs d'assimiler le tri sélectif dès le plus jeune âge**.

**Fiche action** : Création d'une application intercommunale**Lieu :**

Dans les deux communautés d'agglomération de SQY et VGP

**Porteurs de projet :**

- Les communes
- Les collectivités territoriales de SQY et VGP

**Cibles :**

- Les habitants
- Les visiteurs

**Partenaires :**

- Application VIAGO
- Ile de France Mobilités

**Coûts :**

- De 20.000 à 90.000€

**Calendrier :**

- 2021 à 2023 : utilisation de l'application par les habitants
- 2024 : préparation de l'application aux JOP 2024

**But :**

Cette application sera l'application des communautés d'agglomération. En effet nous retrouvons différentes applications pour chaque communes mais hormis « VIAGO » où il n'existe pas d'application commune entre les villes des deux communautés d'agglomération. On y retrouvera alors différentes fonctionnalités :

- Programme / Transports / Chasse aux trésors / Sport to Win / Vie pratique / Sensibilisation à l'environnement et la gestion des déchets par un jeu

**Tâches à réaliser :**

- Trouver l'idée, objectifs, cibles
- Définir le chef de projet et son équipe
- Création du cahier des charges, la charte graphique
- Création des maquettes
- Trouver le prestataire
- Faire les tests de bon fonctionnement
- Modifications si besoin
- Livraison de l'application
- Le lancement sur les stores Apple et Google
- La promotion
- Maintenir l'application à jour



**Fiche action** : La sensibilisation aux mobilités douces

**Lieu** :

Dans les deux communautés d'agglomération de SQY et VGP

**Porteurs de projet** :

- Les communes
- Les collectivités territoriales de SQY et VGP

**Cibles** :

- Les habitants
- Les visiteurs

**Partenaires** :

- VIAGO
- Ile de France Mobilité
- Les communes

**But** :

Sensibiliser à l'utilisation des transports doux et disposer de toutes les informations sur les alternatives à l'utilisation de la voiture sur les communes.

Déplacement en vélo, en bus, voire même en taxi, avec les itinéraires et la fonction GPS, avec dans chaque trajet le rejet de CO2 pour chaque mode de déplacement choisi.

**Tâches à réaliser** :

- Rentrer en contact avec VIAGO
- Implanter VIAGO dans l'application avec l'aide du prestataire
- Tester l'application

**Calendrier** :

2021 : démarrage de l'application

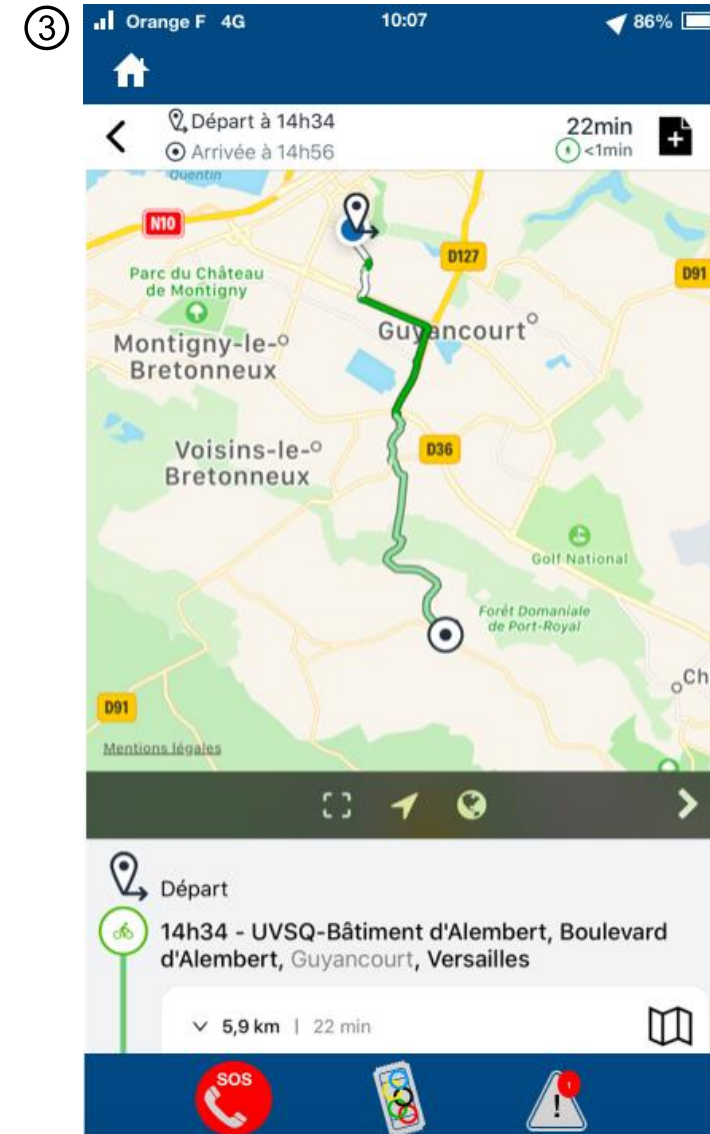
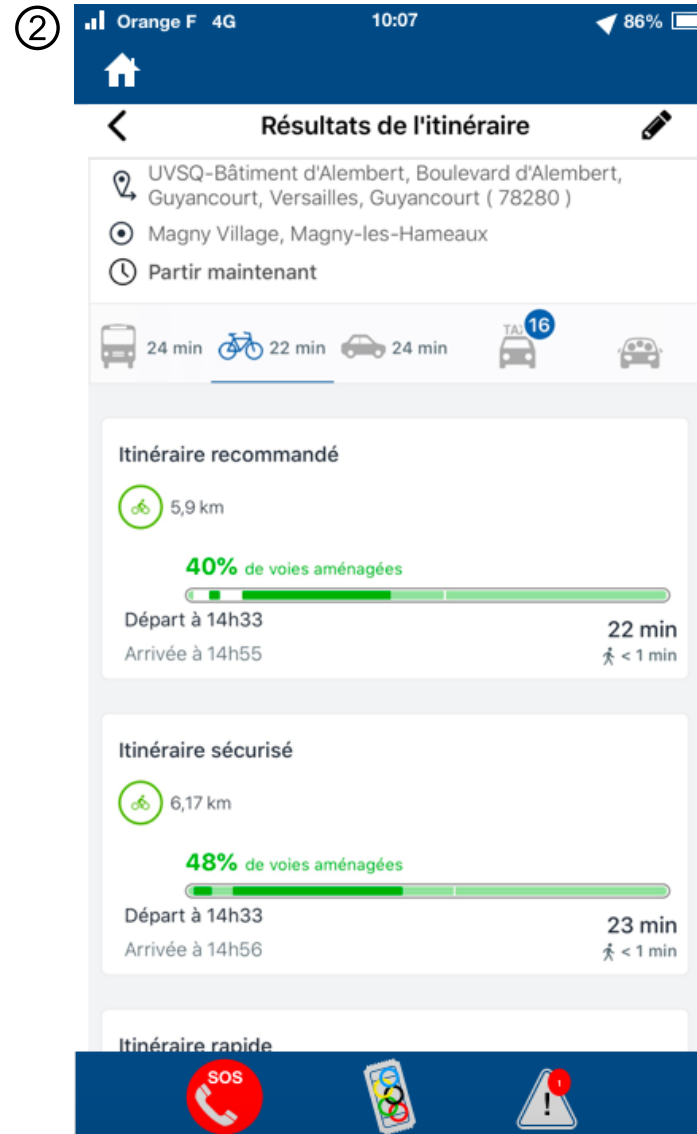
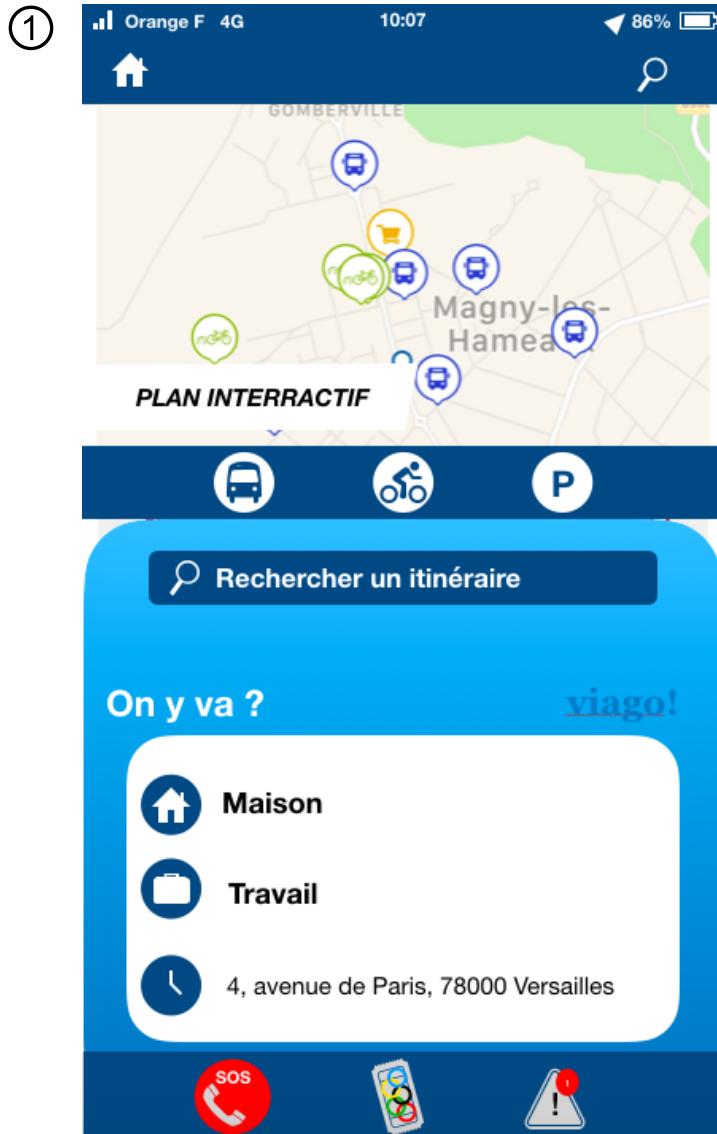


## Présentation de l'application :

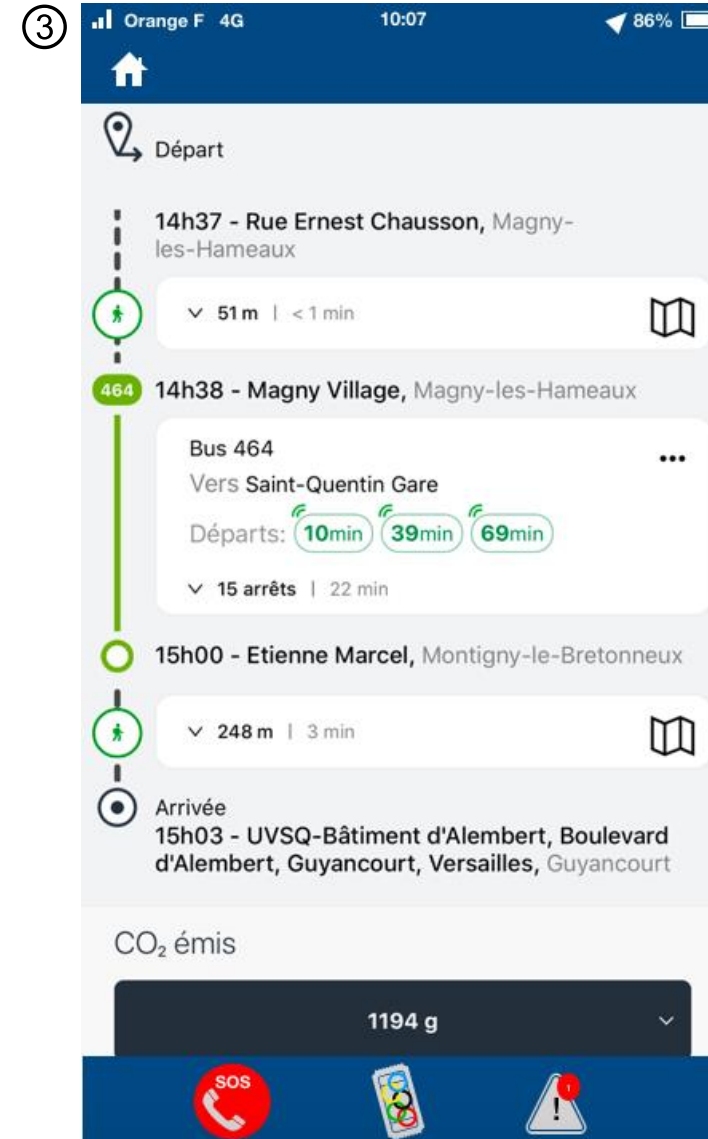
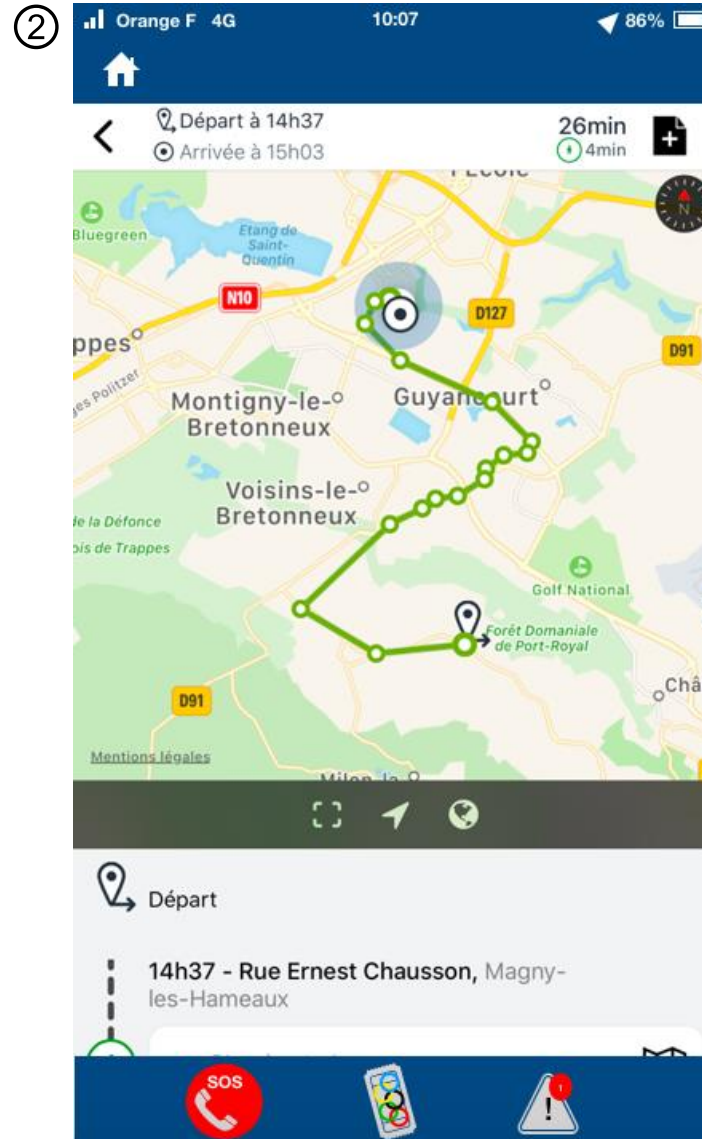
Cette page est la page d'accueil de l'application de la communauté d'agglomération. En cliquant sur chaque onglet, on arrive sur une nouvelle page destinée à faciliter la vie des habitants, des visiteurs mais aussi des communes.

On y retrouve alors la localisation, la météo, le programme de la communauté d'agglomération, l'offre de transport via VIAGO, un mini jeu éducatif pour sensibiliser à l'environnement, une *chasse aux trésors*, *Sport to Win* qui permet de faire suivre vos footings et ballades à vélo tout en gagnant des avantages ou encore des détails sur la vie pratique des communautés d'agglomération.

On y retrouve aussi un bouton SOS à n'utiliser qu'en cas d'urgence, ainsi qu'un raccourci pour les tickets, notamment ceux des JOP 2024 mais aussi un onglet alerte, permettant d'être au courant des dernières informations les plus importantes.



- ① En cliquant sur l'onglet « SE DEPLACER » vous arriverez sur cette première page, où se trouve en haut une carte interactive avec votre position GPS, vous indiquant les arrêts de bus ou encore les parkings à vélos à proximité. Il est alors possible de saisir une adresse pour créer un itinéraire.
- ② Une fois l'adresse saisie, l'application propose plusieurs alternatives de déplacement : en bus, en vélo, en voiture ou encore en taxi. Chaque itinéraire est détaillé, comme nous pouvons le voir dans la photo. Est alors indiquée la longueur de l'itinéraire en kilomètres, sa durée mais aussi le pourcentage de pistes cyclables par exemple.
- ③ La carte donne alors un aperçu du trajet à venir, et en défilant l'écran vers le bas apparaissent alors les instructions de l'itinéraire.



① En défilant l'écran, sont alors indiqués les dénivelés de l'itinéraire mais aussi les rejets de CO<sub>2</sub>, avec une comparaison avec les autres modes de déplacements notamment la voiture. Cela nous permet de sensibiliser les utilisateurs à choisir les modes de transports doux et collectifs plutôt que la voiture.

② et ③ Cette image montre le choix de l'itinéraire par bus. Le principe est le même que pour le vélo, l'itinéraire est précis. On voit aussi que les rejets de CO<sub>2</sub> sont bien supérieurs à ceux de la voiture, mais n'oublions pas qu'un bus peut transporter bien plus d'individus qu'une voiture.



**Fiche action** : La sensibilisation à la gestion des déchets et à l'environnement

**Lieu** :

Dans les deux communautés d'agglomération de SQY et VGP

**Porteurs de projet** :

- Les communes
- Les collectivités territoriales de SQY et VGP

**Cibles** :

- Les habitants
- Les visiteurs
- Les enfants

**Partenaires** :

- Communautés d'agglomération
- ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)
- Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire

**But** :

Sensibiliser via un jeu à la gestion des déchets. Le but est de mettre les déchets dans la bonne poubelle, comme au basket. Tous les 15 points, la difficulté augmente, les poubelles bougent, se rétrécissent et à partir d'un certain moment ce n'est plus un tas de déchets mais un déchet seulement, nécessitant de se rappeler où jeter les déchets.

**Tâches à réaliser** :

- Trouver l'idée, l'objectif, les cibles
- Trouver le design
- Tester l'application

**Calendrier** :

2021 : démarrage de l'application





Sur la page d'accueil, en cliquant sur « LE JEU DE L'ENVIRONNEMENT », un mini jeu est alors disponible.

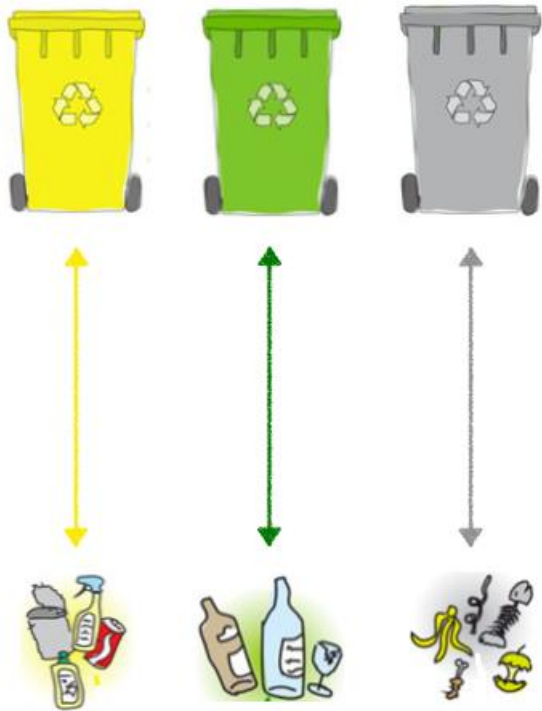
S'inspirant du basket, le but ici est de mettre les déchets dans les bonnes poubelles afin de marquer le plus de points possible.

Tous les 15 points, la difficulté augmente. Nous espérons sensibiliser les habitants avec ce jeu mais aussi et surtout les enfants.

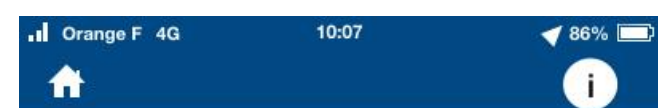
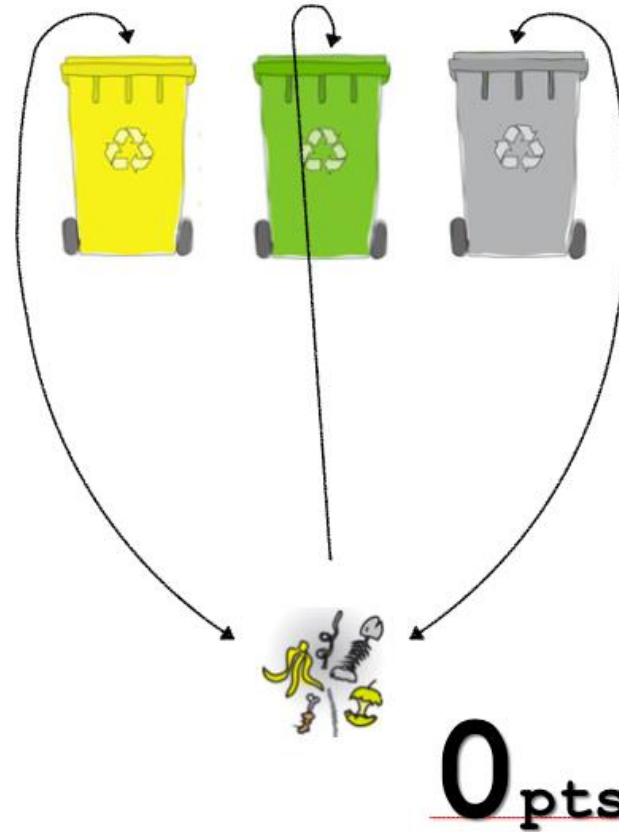




### LE BASKETRI SELECTIF



### LE BASKETRI SELECTIF



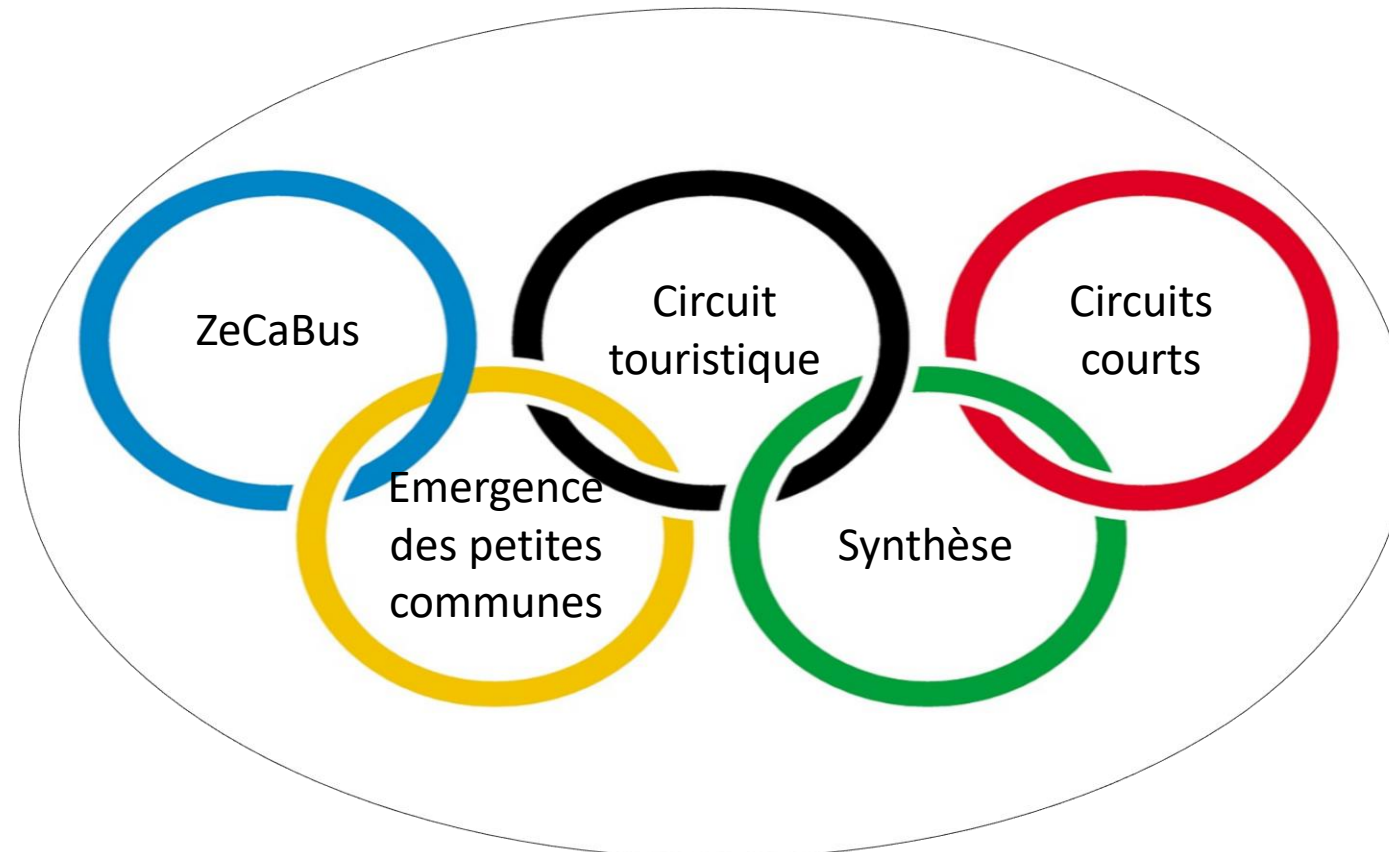
### LE BASKETRI SELECTIF



Pendant notre diagnostic, nous avons pu remarquer trois choses : premièrement, les acteurs du territoire ne sont pas assez intégrés et informés par rapport à la venue des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 ; deuxièmement, le handisport est trop faiblement médiatisé et le territoire jouit d'un nombre conséquent d'associations sportives, nous laissant supposer qu'il est un important foyer de bénévoles pour l'organisation des JOP 2024 ; troisièmement, le territoire et ses acteurs doivent être sensibilisé aux mobilités douces ainsi qu'à l'environnement.

Par conséquent, notre objectif principal ici a été de proposer des actions parvenant à sensibiliser et à mobiliser le territoire sur les différents volets que nous avons étudié, dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Pour construire les 4 fiches actions de cette partie, nous sommes repartis du SWOT établi à la fin du diagnostic et nous avons relevé les principales faiblesses et menaces : pollutions (sonore et atmosphérique), concentration des flux touristiques autour des lieux d'épreuves, peu d'accessibilité pour les zones rurales du territoire, manque de producteurs locaux pour couvrir l'événement, manque de transport en commun... Les présentations qui vont suivre tentent de répondre au mieux à ces faiblesses, tout en mettant en avant les forces du territoire.



## 1. ZeCaBus

Le ZeCaBus est l'occasion pour les visiteurs de se déplacer de façon **originale et écologique** tout en **faisant du sport**. Cette démarche s'inscrit donc pleinement dans celle des JOP 2024 « **neutre en carbone** ».

- ❖ Zéro Carbone Bus : Vélo collectif.
- ❖ **3 vélos collectifs par Communauté d'Agglomération** (VGP et SQY).
- ❖ Mise en place sur des **circuits courts** au cœur de l'événement.
- ❖ Partenariat avec des agriculteurs : **promotion du savoir faire local.**



Cette action vient **répondre à des menaces** du territoire identifiées lors du diagnostic : pollutions diverses, saturation du trafic et manque de transport en commun.

Cet investissement serait un **héritage direct pour le territoire** : ces vélos bus seraient réutilisés la semaine pour le **transport scolaire**.



## ***ZeCaBus : aspects techniques***

- ❖ Fabriqué en Chine en bois et acier : dans l'entreprise *Motrike* spécialisée dans la **conception de vélos**.
- ❖ Vitesse moyenne de 20 km/h (sans assistance électrique) avec **possibilité d'ajouter l'assistance électrique** lors de la commande.
- ❖ 13 sièges avec ceinture de sécurité (dont 10 avec pédaliers) + 2 conducteurs / serveurs.
- ❖ Certifié CE.
- ❖ Sièges ajustables (enfants/adultes).
- ❖ **Faible entretien** : les pièces techniques peuvent être réparées dans un magasin de vélo ordinaire.



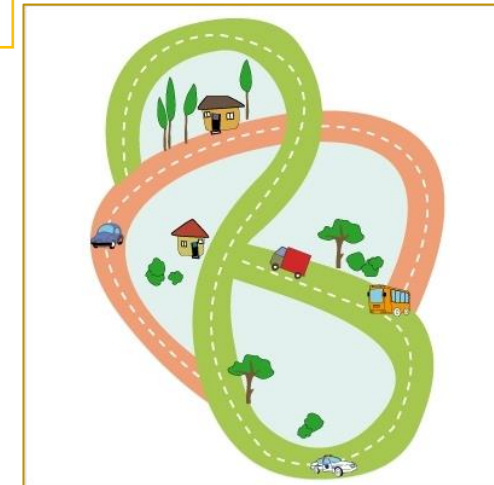
Fête d'anniversaire à Londres

## Objectifs & Fonctionnement

Dans les exemples d'utilisations, les vélos bus sont envisagés comme une activité à part entière et non comme un moyen de mobilité. L'intérêt pour les acheteurs de ces vélos bus est principalement **commercial**, ils appartiennent généralement à un organisme privé qui les loue avec le personnel (chauffeur et serveur) **pour des événements** (mariage, anniversaire, team building...) et les clients peuvent **consommer des boissons** directement depuis le vélo bus conçu à cet effet.

Le parcours lors des JOP sera à définir avec les deux communautés d'agglomération en fonction de l'organisation de leurs transports en commun. Le ZeCaBus servira à **compléter le réseau de transport** mis en place sur des circuits courts (en raison de sa vitesse, il ne peut pas parcourir de grandes distances). Les 6 ZeCaBus présents sur le territoire peuvent être mobilisés sur les **lieux à forte attractivité** pour répondre aux besoins de transport, ou bien sur des **lieux moins attractifs** pour **attirer les visiteurs**.

Nous avons envisagé le ZeCaBus comme un **moyen de transport** et non comme une activité à part entière. Le prix sera donc intégré au réseau de transport mis en place pour l'événement. Cependant, dans le baril intégré à l'équipement, il sera possible de **vendre des boissons locales produites sur le territoire**. Cela serait un service payant, qui ferait la promotion des producteurs du territoire.





## A bord du ZeCaBus : nos producteurs locaux

### Bières Bio Locales



Brasserie biologique « La voisine » ouverte fin Février 2020 à Coignières par Harmony Voisin une jeune entrepreneuse.



La Brasserie du Roi est implantée à Versailles et propose des bières biologiques vendues par Mélissa Hugo et Ronan qui ont ouvert leur brasserie en 2019.

### Jus de pomme local et artisanal



Roland Godefroy cultive ses pommes biologiques sur un terrain de 3 hectares à Villepreux. Il fait lui-même la transformation de ses produits et veut favoriser les circuits courts entre les consommateurs et lui.



La ferme de Gally à Bailly propose un jus de pomme artisanal issu de l'agriculture raisonnée, cultivé dans des vergers au cœur des Yvelines.



## ***Rentable & réutilisable***

Le baril de 130 litres disponible à l'avant du bus serait utilisé pour la **bière** et nous proposerons également du **jus de pomme** (ou exclusivement du jus de pomme selon la réglementation de consommation d'alcool). Si le prix du bus sera intégré à l'ensemble du réseau de transport en commun, les ZeCaBus pourront néanmoins être **financés par la vente des boissons** qu'ils proposent à bord. En plus de faire la promotion des agriculteurs locaux, les ZeCaBus pourront dans le temps devenir un **investissement rentable** pour le territoire qui pourra réutiliser ces bus pour d'autres événements.



Visite de Berlin en pédalant

En plus d'être rentable, les ZeCaBus seront un héritage direct pour les habitants du territoire. Une fois les JOP 2024 terminés, ces bus seront utilisés la semaine comme **transport scolaire** pour les élèves des écoles primaires de VGP et SQY. Les parcours scolaires seront à définir avec les **municipalités** sur lesquelles seront réinvestis les vélos bus.

## Mode de fonctionnement S'coolBus : Exemple de vélo bus scolaire

### Logistique :

#### Administrative :

- Assurance et responsabilité civile pour les utilisateurs et Coolducteurs.
- Documentation explicative du service fournie au préalable aux écoles.
- Communication avec l'école et les parents d'élèves : courriers d'information, affiches, questionnaires de satisfaction.
- Prise en charge des inscriptions des enfants.

#### Moyens :

- Humains : un Coolducteur spécialement formé pour intervenir auprès des jeunes.
- Matériels : un vélo collectif, des gilets de haute visibilité, casques de sécurité, animations et sensibilisations avec des fiches activités sur l'environnement, la sécurité, le sport et la santé.

Formation du conducteur et des élèves sur les consignes de sécurité et le code de la route (le conducteur a le permis et le PSC1 et sait répondre à des pannes légères).



S'cool bus Louviers

Le ramassage s'effectue dans un rayon de 3 à 5 km autour de l'école en fonction de la topographie du terrain.



## Logistique

Les ZeCaBus sont conçus pour **rouler sur la route**. Lors des JOP 2024 et pour les ramassages scolaires, les bus rouleront sur la route, avec le matériel de sécurité obligatoire : casque et ceinture de sécurité. Le vélo bus étant équipés de phares, de clignotants et d'un conducteur aguerri, **les passagers ne risquent rien à bord !**



Vélo bus touristique aux Etats-Unis

Les conducteurs seront des bénévoles durant les JOP 2024 : ils seront **deux**; un conducteur et un serveur qui alterneront pour ne pas s'épuiser. Pour les ramassages scolaires, S'coolBus emploie des chauffeurs de bus professionnels, mais d'autres ramassages scolaires à vélo fonctionnent en formant les parents à être des conducteurs.

Le coût d'un vélo bus est de 8 400 euros, si chaque communauté d'agglomération en prend trois cela leur reviendrait à 25 200 euros. La livraison se fait par bateau et le délai est estimé à 1 mois.

**Fiche action** : ZeCaBus**Lieu** : Versailles Grand Parc et Saint Quentin en Yvelines**But** : Mobilité verte : écologique, sportif, et original**Porteurs de projet** :

- Communautés de communes VGP et SQY

**Cibles** :

- Visiteurs des JOP 2024
- Habitants du territoire (en tant que transport scolaire)

**Partenaires** :

- Agriculteurs
- Ecoles primaires
- Bénévoles JOP 2024

**Tâches à réaliser** :

- Etude du terrain : ou peuvent circuler les vélos bus ? Ou les stocker ?
- Achat et livraison de 3 vélos bus par communautés d'agglomération.
- Mise en place d'un circuit adapté au JOP 2024 en accord avec les offices de tourisme et les partenaires gérant les transports
- Redistribution post JOP 2024 (établir les communes où ce type de transport scolaire est adapté : par manque de transport, selon le dénivelé de la ville : le vélo bus ne peut pas circuler sur des pentes trop fortes).
- Mise en place d'un circuit de transport scolaire adapté.

**Coûts / Subventions** :

- Achat des vélos bus 3 par communautés d'agglomérations :  
3 x 8 400 = 25 200
- Entretien et stockage des vélos bus
- Salaires des conducteurs (si non bénévoles)

**Calendrier** :

Année 2020-23 : réflexion du projet

Année 2023 : achat des vélos bus

Années 2022-2023-2024 ... : héritage en vélos bus scolaire

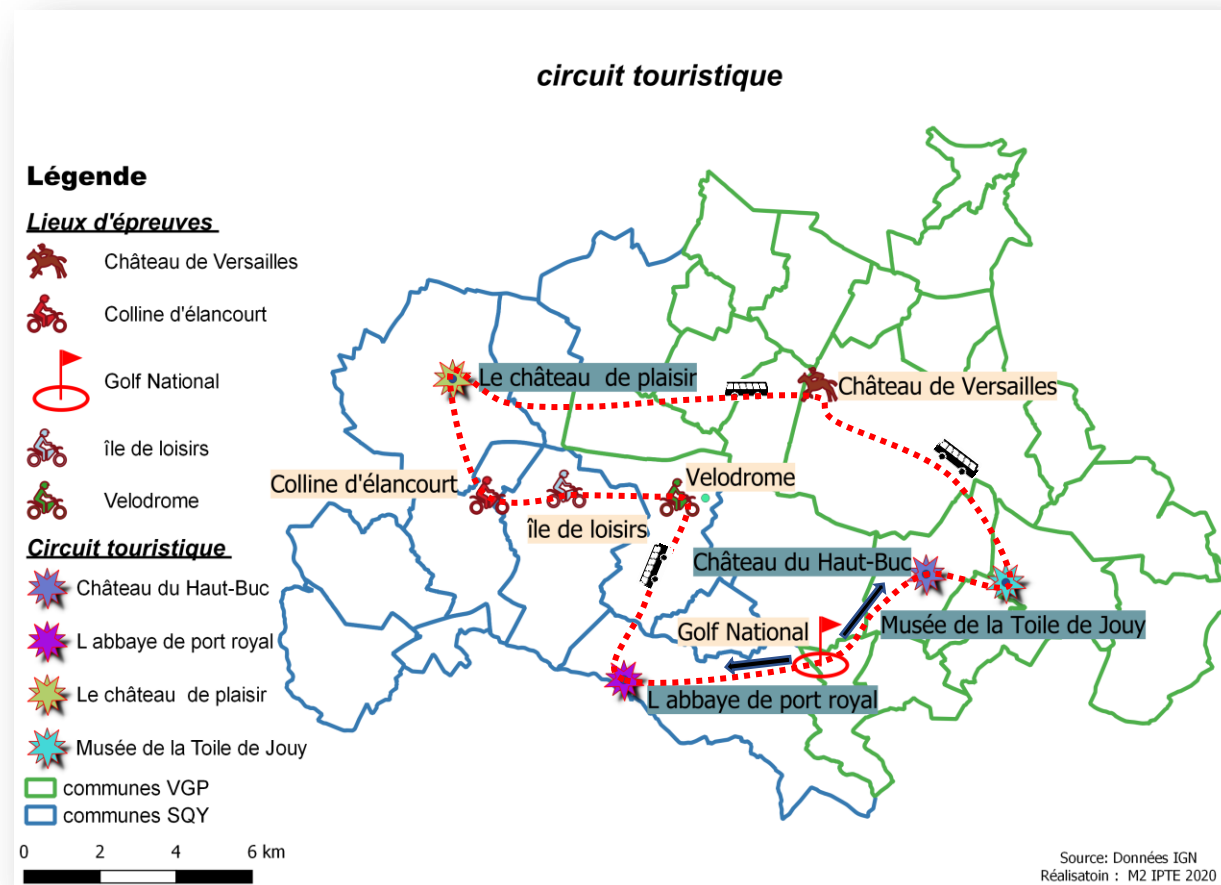
## 2. Circuit Touristique

### Constat

Notre diagnostic (benchmark) nous a permis de constater que lors de la Ryder Cup, les spectateurs ont majoritairement dépensés leur argent dans les loisirs **en dehors du territoire** (SQY), d'ailleurs l'impact économique à Saint-Quentin-en-Yvelines était plus faible que l'impact national et régional.

### Objectifs

- Notre fiche d'action aura pour objectif de **promouvoir le tourisme local** au sein des deux communautés d'agglomération.
- **Faire découvrir le territoire** aux visiteurs en mettant en place un circuit culturel.
- **Faciliter la circulation** entre les différents sites d'épreuves, via les navettes dédiées au circuit touristique.
- **Augmentation des recettes** du tourisme local.



## Sites à visiter

Le château de Plaisir



Château du Haut-Buc



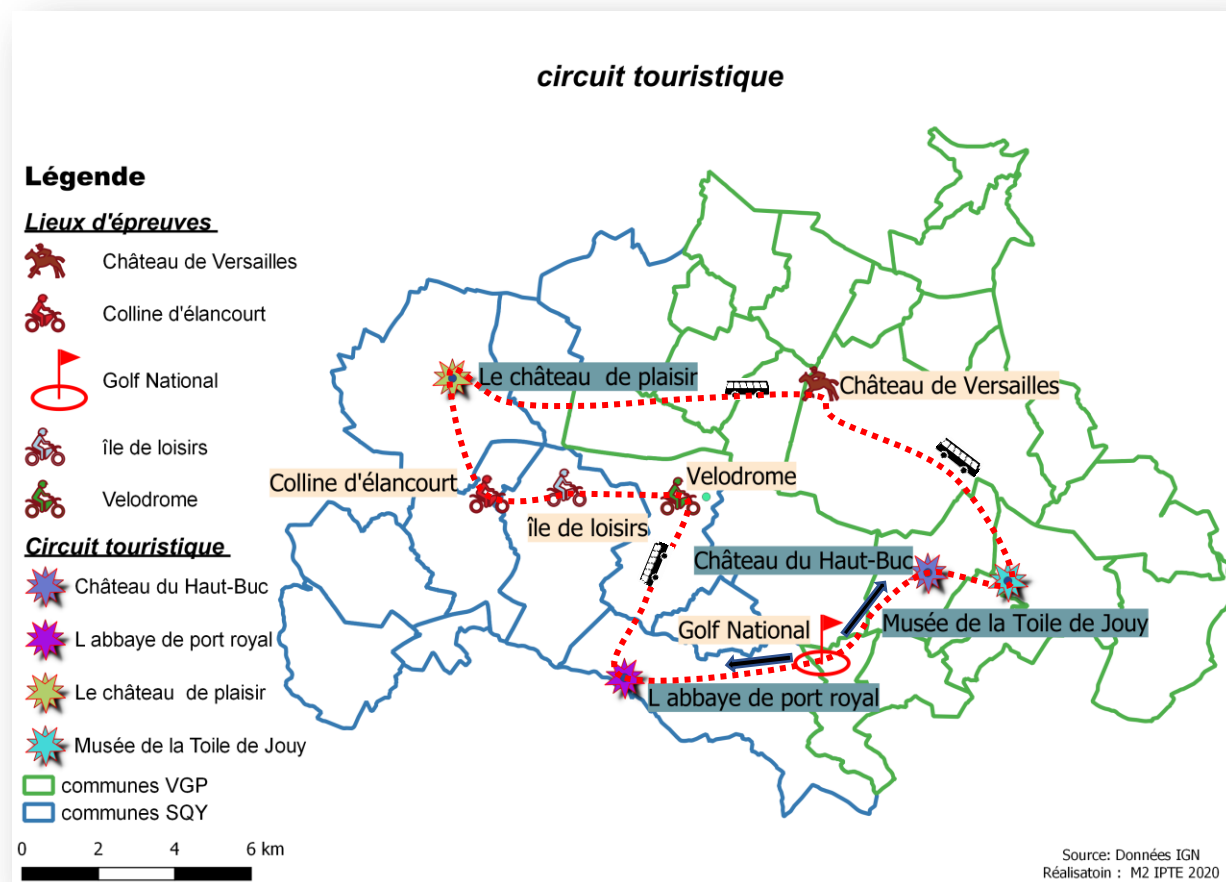
L'abbaye de Port Royal



Musée de la Toile de Jouy



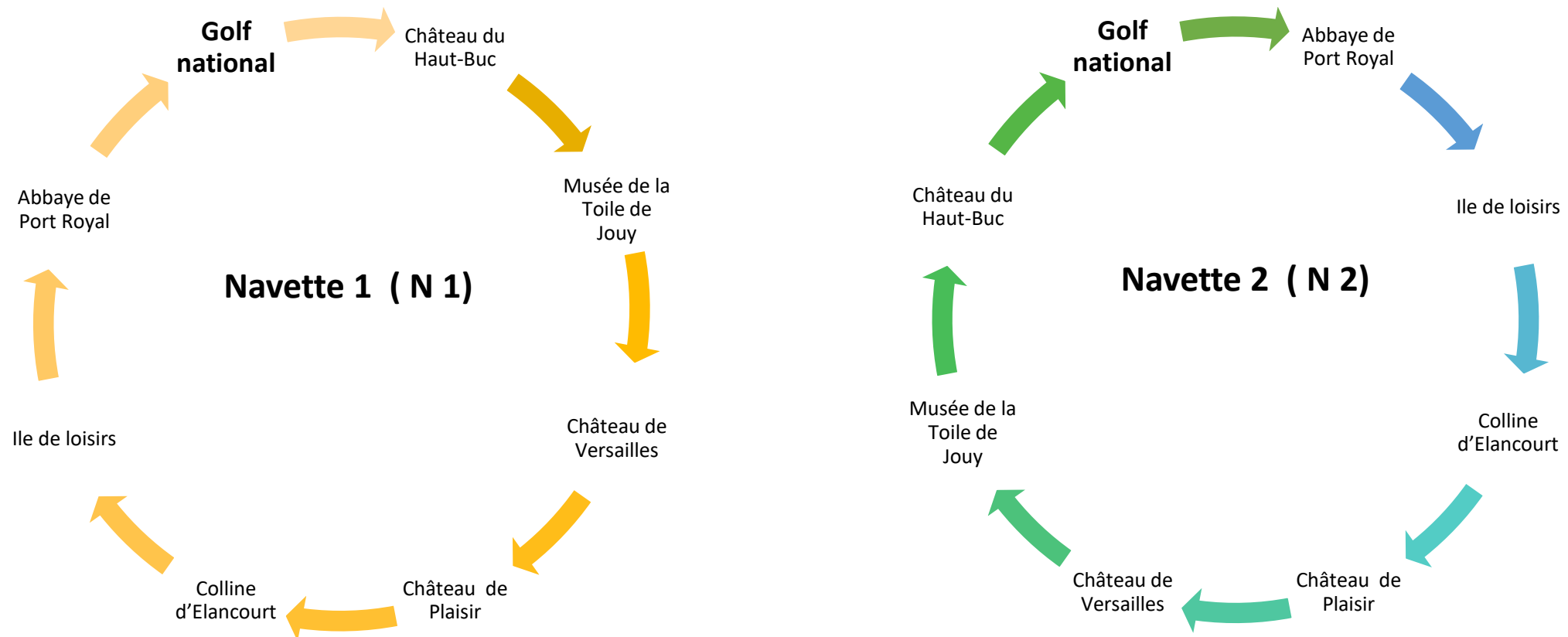
Le choix des sites est basé sur plusieurs indicateurs à savoir : leur histoire, leur architecture, leur implantation en pleine nature et surtout **leur proximité des sites d'épreuves.**





## Description de l'itinéraire

Nous proposons de mettre en place des navettes dédiées au circuit culturel (N1, N2). Ces navettes auront comme point de départ le Golf National et circuleront en deux sens opposés.



## Description du fonctionnement

✓ Ces navettes seront ornées de différentes **photos du territoire** pour inciter davantage les touristes et les spectateurs à monter à bord. Il y aura également des **enregistrements** qui animeront le trajet tout en **expliquant l'histoire des lieux visités**.

✓ Dans chaque sites d'épreuves il y aura aussi des stands, qui vendront des pass d'une journée à **4 euros, les montées et descentes à volonté**. Afin d'attirer davantage les familles, les pass seront vendus à **1.50 euros pour les enfants**.



Exemple de bus



Exemple de pass

✓ Le nombre de bus à mettre en disposition sera déterminé selon le nombre de visiteurs attendus, mais on **estime avoir 8 bus par navette** (16 bus pour le circuit).

✓ Chaque bus à une capacité de 50 à 60 personnes, avec un intervalle **de temps de 20 minutes**.  
✓ Le circuit aura une **durée de 1h45 min**.

**Fiche action** : Circuit touristique**Lieu** : Sur le territoire de VGP & SQY**But** : Promouvoir le tourisme local au sein de VGP & SQY**Porteur de projet** :

- Communautés d'agglomération de VGP et SQY

**Cibles** :

- Les spectateurs et les touristes (cibles).
- Les deux communautés d'agglomération (bénéficiaires).
- Les sites qui seront visités.

**Partenaires** :

- Direction des transports et déplacements.
- Les services d'urbanisme.
- Les services de communication.
- Les Offices de Tourisme (promotion du circuit).

**Tâches à réaliser** :

- Définir les sites à visiter (suivant la proposition) en accord avec les Office de Tourisme du territoire.
- Louer les bus auprès des partenaires potentiels (bus avec chauffeurs).
- Créer les enregistrements contant l'histoire des lieux.
- Créer les publicités et les affiches qui seront sur les bus et les installer.
- Mettre en place les stands (lors des JOP 2024).

**Coûts** :

- Location de bus entre 400 à 500 euros par jour.
- Des pass journée seront proposés aux visiteurs afin d'amortir ces coûts.

**Le +** :

Faciliter la circulation entre les différents sites d'épreuves, via les navettes dédiées au circuit touristique.

**Calendrier** :

Années 2020-2022 : réflexion et réalisation du projet  
Années 2023-2024 : tracer l'itinéraire du circuit et définir les partenaires potentiels.

### 3. Utilisation et promotion de bacs de culture (valorisation des circuits courts)

#### Description

- ❖ Mise en place de **bacs en libre-service** destinés à la **culture** de fruits, légumes et aromates sur tout le territoire.
- ❖ **Création** des bacs par le personnel des **services de l'urbanisme** des villes participantes et **décoration / inauguration** faite par les maternelles, écoles et collèges.
- ❖ Action de communication sur ces bacs dans le **journal du département** et quelques **gares du territoire** (Saint-Quentin-en-Yvelines, Versailles-Chantier, Trappes)
- ❖ Distribution de graines dans des lieux stratégiques :
  - ❖ Dans les **librairies** seront distribués des marque-pages graines.
  - ❖ Dans les **AMAP** et les **TAD** (Territoire d'Action Départementale) seront distribués des crayons à papier graines.
- ☞ Sur ces marque-pages et crayons graines seront inscrits du logo du département. Les crayon à papier graines existent déjà.
- ❖ Sur les réseaux sociaux, le hashtag **#YvelinesGraines** pourra être lancé afin de faire connaître les points de distribution et les lieux des bacs aux habitants.



Source : auteurs



## Porteurs du projet

- Conseil Départemental des Yvelines.
- « *Les incroyables comestibles* » : association d'envergure nationale dont le but est de **créer des bacs de culture** (appelés ici jardinières partagées) dans toute la France. A cause de la conjoncture actuelle (due à la limitation de la propagation du virus COVID-19, il ne nous a pas été possible de contacter cette association).

## Partenaires

- Services de l'urbanisme des communes participant à cette action.
- Peut-être les écoles et collèges (car cette action peut être envisagée dans le cadre du programme de maternelle et de primaire et les collèges sont gérés par le Département).



Source : auteurs

## **Pourquoi ?**

Lors de notre diagnostic, nous avons remarqué que le territoire étudié était l'un des territoires **comptant le plus de producteurs locaux des Yvelines**. Le souhait des organisateurs des JOP 2024 est d'organiser des **JOP neutres en carbone** et la production locale est un **élément clé** pour cette mesure.

C'est pourquoi il faut **sensibiliser les habitants** des Yvelines dès maintenant à la **production locale** (tant les agriculteurs locaux que la production chez soi). Avec cette action, les habitants découvriront la production de nourriture chez soi et cela leur permettront également de profiter en libre-service de plantes aromatiques, de fruits et de légumes. Grâce à l'augmentation de production de plantes comestibles via ces bacs, le département pourra être capable de proposer de la nourriture cultivée dans les Yvelines aux visiteurs lors des JOP (car moins de demande auprès des producteurs locaux) sur le principe du commerce équitable.

## **Bénéficiaires et cibles**

- *Les habitants des Yvelines* qui disposeront des bacs de culture en libre-service et seront chargés de leur entretien.
- *Les publics scolaires* qui pourront personnaliser les bacs lors de sorties scolaires, cultiver de la nourriture et même la goûter (fraises, tomates).
- Indirectement *les visiteurs lors des JOP* (car l'offre locale sera étoffée).
- *Les librairies locales* (avec la distribution de « marque-page graines »).
- *Les AMAP* où les graines seront distribuées.

## Coûts et subventions

- ❖ **Communication** (affiches dans les gares). Un exemple d'affiche a été créée par les étudiants est présentée ici.
- ❖ **Achat des graines et des marque-pages** : Crayon à partir de 2,04e l'unité et marque-page à partir de 1,34e l'unité dès la 500<sup>ème</sup> de commande (voir avec le fournisseur du Conseil Départemental si possibilité d'avoir des tarifs plus intéressants).
- ❖ **Achat du terreau** nécessaire à la culture : 40e les 500 litres sur *NeoVerda* (la quantité nécessaire sera précisée par les services de l'urbanisme).
- ❖ **Possibilité d'obtenir des subventions** pour la ou les associations partenaires.

## But

- ❖ **Sensibiliser** la population sur la culture de nourriture locale.
- ❖ **Augmenter** la production locale en prévision des JOP 2024.



Source : auteurs. Photos : auteurs

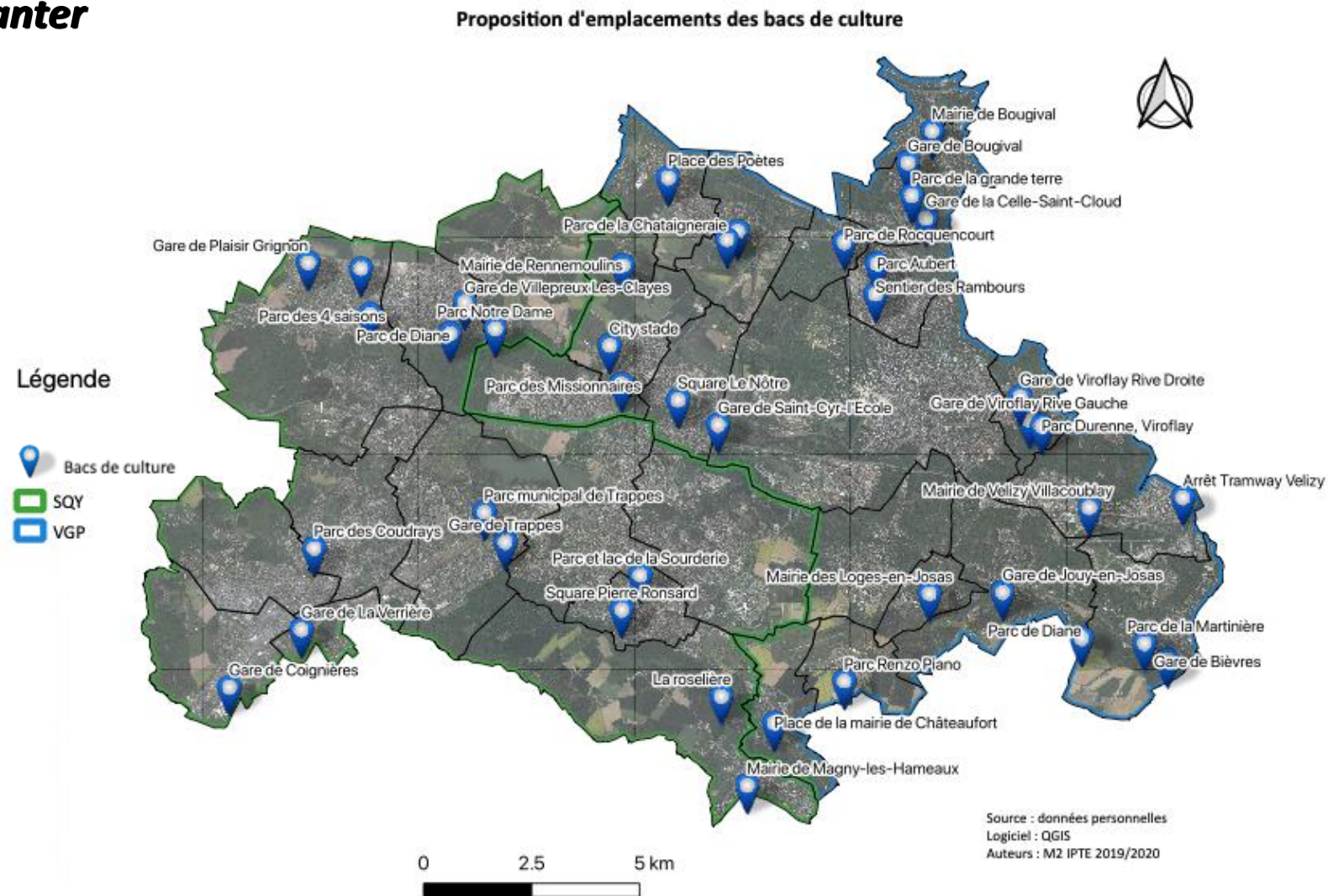


### ***Etapas pour la réalisation de ce projet***

1. **Définir les lieux** où les bacs de culture pourraient être implantés (une proposition est faite sur la diapositive suivante).
2. Communiquer avec les écoles et collèges quant à la création de ces bacs de culture afin de les inclure dans la création. **Ils pourraient se procurer des palettes** (en demandant aux particuliers et aux commerçants de leur donner leurs palettes inutilisées).
3. **Créer les bacs de culture** grâce aux palettes récupérées par les scolaires et les décorer. Sur le lien suivant est disponible une vidéo expliquant facilement comment les créer : <https://www.monpetitcoinvert.com/blog/potager-en-palette-comment-le-fabriquer-facilement/>
4. Créer une **campagne d’affichage** promouvant les bacs de culture et la culture locale.
5. Acheter tous les types de graines nécessaires.
6. Créer le hashtag #YvelinesGraines.
7. Mettre en place la **campagne de communication**.

## Proposition de quelques lieux où les implanter

- ❖ Placés à la **sortie des grandes gares, dans les parcs** ou au  **pied des mairies** en centre-ville.
- ❖ Les communes rurales qui ont déjà des producteurs locaux **ont moins de bacs**.
- ❖ Pas de bacs proposés à proximité des grands centres commerciaux.
- ❖ Certaines villes n'ont pas de proposition d'installation de bacs (Versailles, Montigny, Guyancourt) **car ils sont déjà mis en place à des endroits stratégiques**.



### ***Le plus de cette action***

Elle permettra de toucher toute la population du territoire (**ceux ayant un jardin et ceux n'en ayant pas**). L'effet de cette action sera **durable** sur le temps car les bacs seront installés avant les JOP et seront encore en place après les JOP.

Des actions similaires existent déjà sur le territoire (à l'université par exemple) et **il n'y a pas eu de dégradation ni d'abus**. Si cela se fait partout (sachant que la construction des bacs sera faite à moindre coût), les personnes ne disposant pas de jardin pourront en profiter.

L'association « *Les incroyables comestibles* » prône la création de ces bacs et est en pleine démarche pour créer le label «villes et villages comestibles de France – Territoires citoyens d'autosuffisance alimentaire». Le territoire d'étude pourrait donc en bénéficier.



Source : auteurs.

**Fiche action** : Utilisation et promotion de bacs de culture (valorisation des circuits courts)

**Lieu** : VGP et SQY. Les Yvelines sur un objectif long.

**Porteurs de projet** :

- Conseil Départemental des Yvelines.
- Association « les incroyables comestibles ».

**Cibles** :

- Habitants du territoire
- Les publics scolaires
- Les librairies locales
- Les AMAP

**Partenaires** :

- Association « les incroyables comestibles ».
- Les mairies des villes participantes.

**Coûts / Subventions** :

- Communication (affiches + publication dans le journal du Département).
- Achat des graines et des marque-pages.
- Achat du terreau.
- Possibilité d'obtenir des subventions pour la ou les associations partenaires.

**But** : Sensibiliser la population sur la culture de nourriture locale et augmenter la production locale en prévision des JOP 2024.

**Tâches à réaliser** :

1. Définir les lieux où les bacs de culture pourraient être implantés.
2. Récupération des palettes par les écoles et collèges.
3. Création des bacs de culture.
4. Création de la campagne d'affichage.
5. Achat tous les types de graines nécessaires.
6. Lancement du hashtag #YvelinesGraines.
7. Mise en place la campagne de communication.

**Le +** :

Toucher toute la population du territoire.

**Calendrier** :

Cf. diapo numéro 117

**Calendrier**

	Mars 2021	Avril 2021	Mai 2021	Juin 2021	Juillet 2021	Août 2021	Septembre 2021	...	2024 et plus
Mise en place avec tous les partenaires									
Détermination des lieux d'implantation									
Récupération des palettes par les scolaires									
Création des bacs de culture									
Campagne de communication									
Distribution des graines									
Auto-suffisance du projet									



### 3. Faire émerger les petites communes

#### Description

Ici, l'idée consiste à mettre en place **des tablettes ou écrans publicitaires** ainsi que des **affiches** dans certains moyens de transport afin de permettre aux visiteurs, voyageurs et autres acteurs de découvrir les potentialités touristiques des différentes communes de SQY et de VGP (les attraits, attractions et activités de loisirs...) **lors de leurs déplacements et séjours sur le territoire.**

Ainsi, il est à rappeler que lors de notre diagnostic, certains acteurs (visiteurs, habitants, entreprises, associations...) nous ont fait part de leurs attentes et de leurs **méconnaissances** concernant certaines **ressources touristiques** disponibles sur le territoire. C'est dans cette optique que nous avons réfléchi à la mise en place de cette campagne de communication comme solution et réponse à cette problématique.



## Pourquoi

Il est nécessaire de savoir que la promotion ou la commercialisation de tout territoire devrait commencer en **interne** pour faciliter son essor à l'international. Et c'est pourquoi, nous pensons que l'utilisation des moyens de transport (Bus – arrêts – lieux de passage) à des fins publicitaires ou promotionnelles pourrait impacter très positivement sur la **notoriété**, **l'image de marque**, le **positionnement**, la **dynamisation** ainsi que **l'attractivité** et la **commercialisation** de ces riches et importantes prestations et services touristiques des différentes communes.

## Cibles

Les visiteurs, habitants du territoire de toutes catégories socio-professionnelles.

## Lieux cibles

Toutes collectivités ayant une faible visibilité et souhaitant travailler son image de marque et sa notoriété.

- **Possibilité d'affichage sur les arrêts et points de passages**





## Comment

Pour la mise en place de cette stratégie de valorisation et de promotion, il est important de créer une « plateforme de coordination des réseaux et des acteurs de l'innovation des Yvelines et de VGP » dans laquelle seront impliqués certains acteurs et **experts** (collectivités, entreprises, associations, bénévoles...) du **développement territorial**. Elle s'attache tout particulièrement aux enjeux de l'innovation et aux outils à développer en soutien des collectivités locales **les moins développées**. Ici le but est donc de développer une très bonne **coordination au sein du territoire** afin d'identifier les besoins et attentes, et mettre en place un plan d'action adapté et satisfaisant dans l'ensemble.

**Projeter ou exposer** les potentialités touristiques du territoire (à voir et à faire) dans les transports via les **canaux de communication** (audiovisuel, affichage).

Egalement, les différentes applications qui seront mises en place telles que :

- « **YvCities** » pour la localisation des sites d'épreuves et sites éphémères (pour informer les visiteurs), pour les horaires des épreuves, les lignes de bus/pistes cyclables pour se rendre dans les sites, etc.
- Interface d'application « **Sport to Win** » (cf partie 1 *Fédérer les acteurs du territoire*, p. 17)



**Une plateforme de mise en relation**



## Coût de cette couverture publicitaire

A définir selon plusieurs paramètres.

Par ailleurs, même si cette technique promotionnelle est souvent jugée coûteuse par certains, il n'en demeure pas moins **efficace et convaincante** que certains autres moyens ou outils de communication territoriale qui sont mis en place dans ce sens. Aujourd'hui, plusieurs destinations peuvent nous servir de modèle ou d'élément « benchmark » sur la pertinence et l'efficacité de ce type de campagne.

**Enfin, cette campagne de publicité mobile sur les transports permettra à nos collectivités les moins visibles de se faire connaître à l'échelle locale, nationale voire internationale, de créer une dynamique territoriale mais également de pouvoir bénéficier des retombées des activités touristiques d'une façon rentable et durable.**

- Affichage sur les bus de circuits



## Porteur du projet

Les collectivités ou Conseil Départemental des Yvelines.

## Partenaires

Associations, bénévoles, commerçants, entreprises.

## Quand

Calendrier à définir.

Après réflexion et évaluation de cette stratégie dite « Pub-transport », nous avons jugé moins coûteux et plus professionnel de faire appel à une agence spécialisée dans la publicité des transports. Sur SQY et VGP, on y recense un nombre important d'agences expérimentées dans ce domaine. **(Nb : Pour éviter la publicité de ces agences, nous avons décidé de ne pas en citer)**

**Fiche action** : Emergence des petites communes

**Lieu** : VGP et SQY

**Porteurs de projet** :

- Conseil Départemental des Yvelines.
- Les communautés d'agglomération de VGP et SQY.

**Cibles** :

- Habitants du territoire
- Visiteurs du territoire

**Partenaires** :

- SQYBUS

**Tâches à réaliser** :

1. Création de la plate forme plateforme de coordination des réseaux et des acteurs de l'innovation des Yvelines et de VGP.
2. Création et mise en place des affiches et des supports numériques.

**But** :

- Promouvoir le tourisme local au sein des deux communautés d'agglomération.
- Faire découvrir le territoire aux visiteurs en mettant en place un circuit culturel.
- Faciliter la circulation entre les différents sites d'épreuves, via les navettes dédiées au circuit touristique.

**Coûts / Subventions** :

- Agence de communication (création et mise en place des affiches et des supports numériques).

**Le +** :

Mettre en avant toutes les communes du territoire et toucher toute la population des deux communautés d'agglomération.

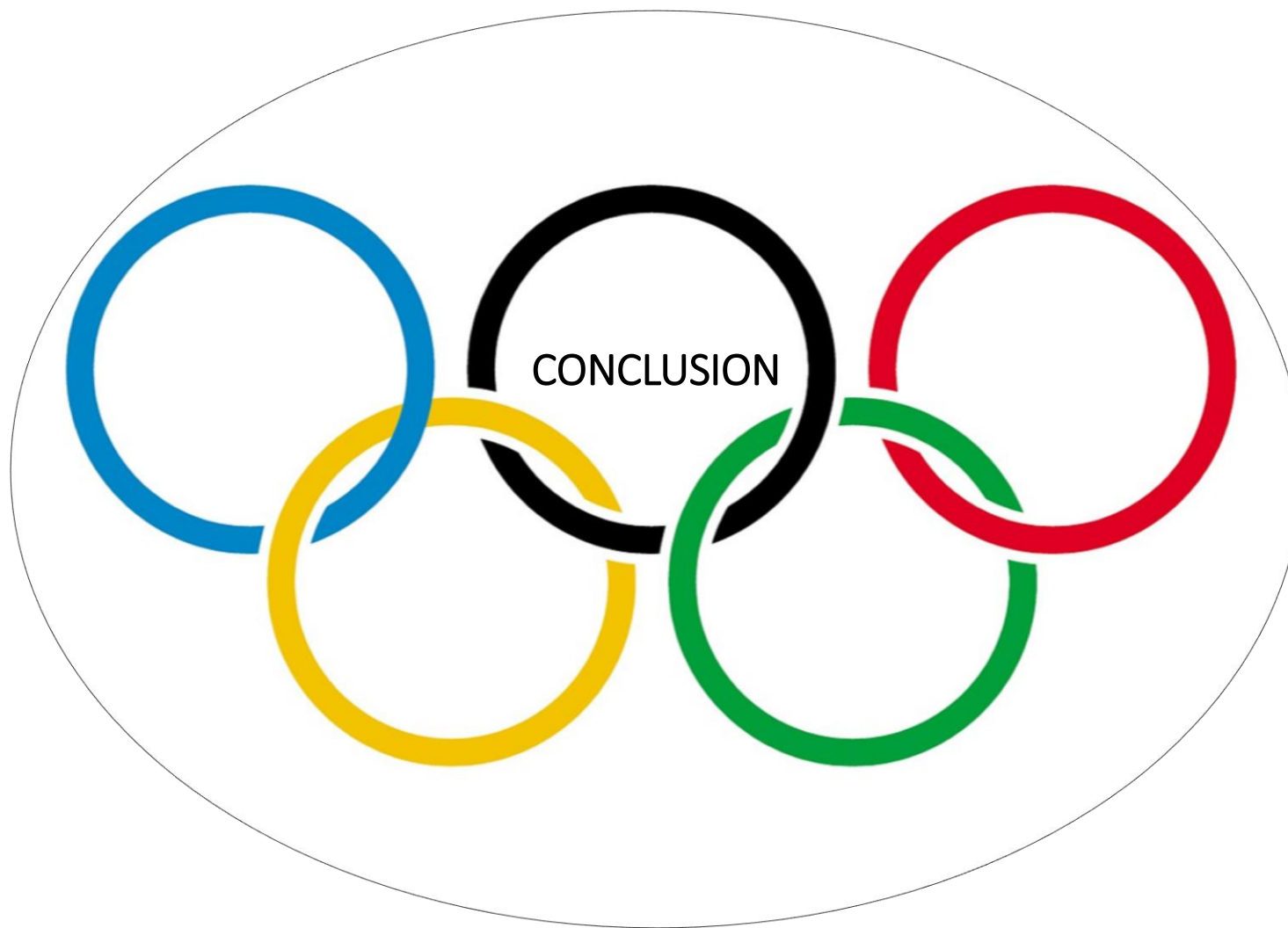
**Calendrier** :

Création de la plate forme et des affiches et supports numériques en 2021.

Après l'analyse du diagnostic du territoire, certaines forces, opportunités mais aussi faiblesses et menaces sont ressorties. Dans cette partie, nous avons répondu aux éléments du SWOT répondant au **transport et l'accessibilité** (saturation des transports en commun, mais également, **circulations douces mises en avant** avec la présence de nombreuses pistes cyclables), au **manque de valorisation des savoir-faire** qui sont peu mis en avant et à la **concentration des visiteurs vers Versailles et Velizy**.

Afin de répondre à ces faiblesses et cette force, nous avons décidé de nous concentrer tout d'abord sur la saturation des transports avec la proposition du ZeCaBus, qui est également considéré comme un **moyen de transport doux**. Afin de valoriser le potentiel touristique du territoire, nous avons proposé d'organiser un **circuit touristique** qui pourra circuler lors des JOP 2024, mais également, la création d'une campagne de communication dans le but de **valoriser les petites communes**. Enfin, dans le but de valoriser les circuits courts, nous avons décidé de continuer une action déjà en cours sur certaines communes du territoire avec la **création de bacs de culture** mais en y ajoutant une donnée essentielle : la distribution de graines aux habitants par le Conseil Départemental et l'utilisation des réseaux sociaux pour valoriser cette action.

Ces actions ont été faites dans un but précis : que le territoire puisse profiter des JOP 2024 afin de **valoriser son patrimoine**. Les actions peuvent être modulables et même si elles requièrent un budget plus ou moins conséquent, il nous semble important de préciser que chaque action a été faite avec un objectif **d'héritage durable** pour le territoire.





## Récapitulatif des propositions d'actions | Synthèse

Fédérer les acteurs du territoire	Sensibiliser les habitants et les touristes	Valoriser et aménager le territoire
Challenge Olymp'entreprise et son village exposants	Visites guidées des sites d'épreuves des JOP 2024 par des bénévoles	Bus « ZeCaBus » (vélo collectif)
Application « Sport to Win »	Journées découverte du handicap (destinées aux scolaires et aux entreprises)	Circuits touristiques dans des navettes
Séjour sportif et culturel (destiné aux scolaires et aux associations)	Journées découverte du bénévolat (destinées aux entreprises et aux étudiants)	Utilisation et promotion de bacs de culture (valorisation des circuits courts)
Challenge Cycliste eSport	Sensibilisation au bénévolat dans les associations sportives par le porte-à-porte	Mise en place de tablettes et écrans publicitaires faisant la promotion des ressources touristiques du territoire
Association Sport&Collect et son label	Intervention pour la sensibilisation à l'écologie dans les entreprises et les établissements scolaires	
Application « chasse aux trésors au cœur de VGP et SQY »	Distribution aux visiteurs d'un « pack écologique »	
	Application intercommunale (sensibilisation aux mobilités douces et au tri des déchets)	



La communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et celle de Versailles Grand Parc ont **la chance d'accueillir certaines épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024**. Les propositions actions émises lors de cette étude ont toutes le même but : faire **profiter au maximum** les deux communautés d'agglomération afin qu'elles puissent **tirer tous les bénéfices** de cet événement, que ce soit **avant, pendant, et surtout après** celui-ci.

Nous espérons que les actions détaillées lors de cette présentation seront en mesure de **répondre aux préoccupations des deux communautés d'agglomération, à savoir les attentes sociales, environnementales, économiques, solidaires, et éducatives**. Par conséquent, les actions exposées souhaitent inclure, au maximum, **les communes** afin que celles-ci se sentent **intégrées de manière permanente** dans cet événement international. De plus, nos différentes actions sont orientées dans un **but de valorisation du territoire et de mise en valeur du sport véhiculé par ces futurs JOP de Paris 2024**. Au cours de cette étude, nous nous sommes concentrés uniquement sur le territoire de la CASQY et VGP, toutefois, nos actions peuvent **s'ouvrir sur le reste du département**.

L'héritage est une politique forte de Paris 2024 qui souhaite un **héritage durable** au sein du territoire français. Ainsi, **nos actions s'inscrivent dans cette vision** et nous espérons que **celles-ci seront sources d'un apport conséquent** pour les acteurs du territoire, que ce soit avant, pendant, et après les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

